



Vers une meilleure connaissance des associations culturelles employeurs

Rapport d'enquête

**Gaël Bouron
Bruno Colin**

Septembre 2008

Association Opale
45 rue des 5 diamants
75013 Paris

Téléphone : 01 45 65 20 00
Email : opale@culture-proximite.org
Site web : <http://www.culture-proximite.org>

Remerciements

Remerciements au Comité de pilotage de cette enquête réuni par Jean-Louis Sautreau (Ministère de la Culture, DDAI) : Bernard Gomel (Centre d'études de l'emploi), Philippe Henry (Université Paris 8), Karim Zerguit (Avisé), Annie Chevrefils-Desboilles (Ministère de la Culture, DAP), Eric Cleron (Ministère de la Culture, DEPS), Denis Declerck (Ministère de la Culture, DMDTS), Catherine Lephay-Merlin (Ministère de la Culture, DMDTS), Frédérique Patureau (Ministère de la Culture, DEPS).

Remerciements particuliers à Viviane Tchernonog, qui nous apporté de nombreux conseils pour la réalisation de cette enquête et nous a permis d'accéder à des données inédites de son enquête auprès des associations.

Remerciements à l'ensemble des structures suivantes qui ont relayé l'enquête (et nos excuses à celles que nous aurions oubliées) :

Arfactories, Association mode d'emploi, Association nature et culture en Hautes-Terres, associatis.com, Banlieues d'Europe, Confédération nationale des radios associatives, newsletter Complément d'objet (DDAI, ministère de la culture), Conférence permanente des coordinations associatives, Culture O Centre, culture-multimédia.org, Fédération Française des écoles de cirque, Fonda Rhône-Alpes, Hors-les-Murs, assocontinuum.com, Initiatives d'artistes en danses urbaines, Irma, La luna, laculture.info, Lettre d'information du réseau Economie sociale et solidaire – territorial.fr, Mission culture du Conseil général de l'Ardèche, Mission culture du syndicat mixte du pays Couserans, Parlez quartiers, Passeurs de culture, toulouasso.org – le portail associatif toulousain, Source, Zone Franche, Nantes création, Centre de ressources et d'information pour les bénévoles de Haute Savoie, Refasso.com, Association de promotion de la vie associative en Vaucluse, Alternatif-art.com, Foliephonies.org, Arts & Cob, Domaine musiques, Pertuis-en-Luberon.net, Actes If, Centre international pour le théâtre itinérant, La Fédurok, Fédération des scènes de jazz et de musiques improvisées, le Rif, Syndicat du cirque de création, Syndicat national des arts vivants, Zone Franche, Fédération des réseaux et associations d'artistes plasticiens, Union fédérale d'intervention des structures culturelles, Fédération française des MJC, Fédération des amis du théâtre populaire, Fédération nationale des compagnies de théâtre et animation, Fédération nationale des foyers ruraux, Coordination des fédérations et associations de culture et communication, les DLA et les C2RA, Agence de Valorisation des Initiatives Socio-Economiques.

Préambule

Ce document constitue le rapport statistique complet de l'enquête, centrée particulièrement sur la problématique de l'emploi, que nous avons menée auprès des associations culturelles en France.

Il a été conçu comme un outil de travail dans lequel acteurs du secteur et partenaires sont susceptibles de piocher pour avancer dans une meilleure compréhension des enjeux actuels auxquels sont confrontées les associations culturelles employeurs.

Il sera suivi d'une synthèse plus problématisée sur la situation du secteur. Pour être tenu informé de l'ensemble des suites qui seront données à cette enquête, vous pouvez consulter notre site Internet www.culture-proximite.org et vous inscrire à notre lettre d'information.

Sommaire

1. CONTEXTE ET MÉTHODE.....	6
LE CONTEXTE : POURSUIVRE LA CONNAISSANCE DU SECTEUR	6
UNE ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE LARGEMENT DIFFUSÉ	6
ASSOCIATIONS EMPLOYEURS	7
REDRESSEMENT DE L'ÉCHANTILLON.....	8
2. QUI SONT LES ASSOCIATIONS CULTURELLES EMPLOYEURS ?	9
13 GRANDS TYPES D'ASSOCIATIONS CULTURELLES EMPLOYEURS	9
NOMBRE D'ASSOCIATIONS CULTURELLES EMPLOYEURS PAR TYPES	15
UNE RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE CONFORME À LA DÉMOGRAPHIE	18
50 % D'ASSOCIATIONS POUR LE SPECTACLE VIVANT	19
LA DÉLICATE CARACTÉRISATION PAR LES CODES APE	21
DES CONVENTIONS COLLECTIVES APPLIQUÉES	22
DES ASSOCIATIONS EMPLOYEURS TRÈS JEUNES	23
L'EMBAUCHE D'UN 1 ^{ER} SALARIÉ S'EFFECTUE RAPIDEMENT APRÈS LA CRÉATION	24
PEU D'APPARTENANCE À UN GROUPEMENT D'ASSOCIATION.....	25
UN NOMBRE D'ADHÉRENTS CONSIDÉRABLE	26
3. PERSONNES ACTIVES DANS LES ASSOCIATIONS CULTURELLES EMPLOYEURS	27
COMMENT FONCTIONNENT LES ASSOCIATIONS CULTURELLES EMPLOYEURS ?	27
UN VOLUME DE TRAVAIL SALARIÉ IMPORTANT MAIS DISPERSÉ	28
LE VOLUME DE BÉNÉVOLAT REPRÉSENTE 20 % DU VOLUME DE TRAVAIL TOTAL.....	31
CARACTÉRISTIQUES DU NOYAU DUR DES ASSOCIATIONS CULTURELLES EMPLOYEURS	34
4. MOYENS BUDGÉTAIRES DES ASSOCIATIONS CULTURELLES EMPLOYEURS	39
QUELLES RESSOURCES POUR LES ASSOCIATIONS CULTURELLES EMPLOYEURS ?	39
52 % DES CHARGES SONT DES CHARGES DE PERSONNEL	42
DES RESSOURCES PROPRES IMPORTANTES	43
DES FINANCEMENTS PUBLICS MAJORITAIREMENT DE LA PART DES COLLECTIVITÉS LOCALES	44
5. DIFFICULTÉS ET PERSPECTIVES D'AVENIR DES ASSOCIATIONS CULTURELLES EMPLOYEURS	46
COMMENT LES ASSOCIATIONS CULTURELLES EMPLOYEURS PERÇOIVENT-ELLES L'AVENIR ?	46
LES DIFFICULTÉS EXPRIMÉES PAR LES ASSOCIATIONS CULTURELLES EMPLOYEURS	50
CONCLUSION : UNE DIVERSITÉ À CONSIDÉRER	54
ANNEXES	59
ANNEXE 1. INDEX DES TABLEAUX	
ANNEXE 2. REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ENQUÊTE ET REDRESSEMENT L'ÉCHANTILLON	
ANNEXE 3. QUESTIONNAIRE RENSEIGNÉ PAR LES ASSOCIATIONS	

1. Contexte et méthode

Le contexte : poursuivre la connaissance du secteur

En novembre 2007 nous avons publié un panorama intitulé "associations culturelles et emploi"¹. En croisant plusieurs sources statistiques, particulièrement l'enquête sur le paysage associatif français de Viviane Tchernonog (Enquête CNRS – Matisse/Centre d'économie de la Sorbonne auprès des associations)² et l'étude sur les DADS des structures à but non lucratif de Philippe Kaminski (Insee)³, ce document a permis d'apporter un premier éclairage synthétique sur la composition, encore mal connue, du paysage associatif employeur dans le secteur culturel.

Les données clés détaillées dans le panorama étaient :

- 31 400 associations culturelles employeurs en France en 2005.
- Évaluation de 83 700 ETP (équivalents temps plein) pour 405 000 contrats de travail par an.
- Un nombre important de petites structures qui tend à grandir bien que l'emploi, stable, n'augmente pas.
- Des emplois particulièrement occasionnels et précaires comparativement à d'autres secteurs d'activités associatives.
- Une moitié d'associations consacrées au spectacle vivant, une autre moitié aux autres domaines comme les arts visuels, les médias associatifs, le patrimoine.

Pour compléter ce tableau statistique, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, et progresser encore dans la connaissance du secteur, nous avons décidé de lancer à la fin de l'année 2007 une enquête nationale auprès des associations culturelles.

Une enquête par questionnaire largement diffusé

Un questionnaire a été adressé à un fichier d'environ 5 000 structures constitué de l'ensemble des contacts très divers qu'Opale a établis tout au long de ses 20 ans d'activité et notamment un ensemble d'associations qui ont été accueillies par les dispositifs locaux d'accompagnements (DLA), dispositif public d'aide au développement du secteur associatif qu'Opale anime sur le secteur culturel via le Cnar Culture⁴. Ce questionnaire a été également très largement relayé par nos partenaires sur l'ensemble du territoire, et notamment les fédérations associatives membres de l'Ufisc (Union fédérale d'intervention des structures culturelles) et de la Cofac

¹ Bouron Gaël, Colin Bruno. *Associations culturelles et emploi, premier panorama*. Paris : Association Opale – Centre national d'appui et de ressources Culture, 2007.

http://www.culture-proximite.org/article.php3?id_article=203.

² Tchernonog Viviane. *Le paysage associatif français 2007 : mesures et évolutions*. Paris : Dalloz, 2007. Pour simplifier la lecture, cette enquête est citée dans le rapport comme l'enquête CNRS.

³ Kaminski Philippe. *Les associations en France et leur contribution au PIB*. Paris : Insee – AddeS, 2006.

⁴ <http://cnar.culture-proximite.org>.

(Coordination des fédérations et associations de culture et de communication), confédérations partenaires du Cnar Culture.

Le questionnaire, disponible en annexe, était composé de 5 parties :

- Identité de l'association et généralités : coordonnées, date de création, adhésion à des fédérations, nombre d'adhérents, application d'une convention collective...
- Activités : description à remplir de façon libre permettant de caractériser précisément l'activité de l'association.
- Personnes actives dans l'association : total des heures salariées ou de bénévolat en 2007 pour les CDI, les CDD hors intermittents, les intermittents, les bénévoles et les mises à disposition. Tableau détaillé du noyau central de l'association (personnes indispensables au fonctionnement de l'association avec un maximum de 10) : fonction, statut, âge, sexe.
- Moyens budgétaires : budgets 2007 et 2006, tableau des ressources courantes de l'association en 2007, budget idéal, conventions pluriannuelles.
- Difficultés et perspectives d'avenir : texte libre.

La période de récolte des données s'est déroulée sur 6 mois de décembre 2007 à mai 2008. Plus de 1500 associations ont répondu à l'enquête mais avec des niveaux de réponse très divers. Après nettoyage, seules 1006 réponses se sont avérées suffisamment complètes pour le traitement.

Associations employeurs

Sur ces 1006 associations, 199 ne sont pas employeurs selon le critère « aucune heure de travail salarié quel que soit le type de contrat en 2007 ». Logiquement, dans la mesure où nos activités sont orientées vers les associations culturelles qui créent de l'emploi, ce sont avant tout ces associations qui ont reçu notre questionnaire. Aussi, le pourcentage de structures employeurs est pratiquement inversé dans notre enquête par rapport au pourcentage indiqué par Viviane Tchernonog pour l'ensemble des associations culturelles en France.

	Enquête CNRS	Enquête Opale
Associations culturelles employeurs	15%	80%
Associations culturelles non employeurs	85%	20%
Total	100%	100%

Dans la mesure où l'objectif principal de l'enquête était de progresser dans la connaissance des associations culturelles employeurs, nous avons choisi de centrer l'ensemble de l'étude sur celles-ci. Les traitements présentés dans ce rapport concernent donc **807 associations culturelles avec au moins une heure de travail salarié en 2007** et qui ont toutes complété un questionnaire concernant leur activité et leur fonctionnement en 2007.

Redressement de l'échantillon

Nous avons pu comparer notre échantillon de 807 associations culturelles employeurs avec différentes sources. Il apparaît par exemple que les associations culturelles employeurs dédiées à une activité d'ateliers-cours et avec un faible budget (moins de 50 000€ de budget annuel) sont sous-représentées dans notre échantillon.

Afin de présenter à travers cette enquête des hypothèses sur le paysage global des associations culturelles employeurs, l'ensemble des résultats de l'enquête ont donc été redressés à partir de données fournies par l'enquête du CNRS et des données provenant uniquement des associations interrogées qui ont bénéficié d'un DLA⁵.

Associer ces deux échantillons d'associations permet de réduire deux biais liés au mode de recueil des données. L'enquête CNRS s'effectuant via les mairies, elle a tendance à sur-représenter les associations culturelles traditionnellement proches des communes comme les écoles ou les structures qui proposent de la sensibilisation. Les structures de diffusion et de création semblent trop peu nombreuses par rapport à notre connaissance du secteur. L'échantillon "DLA", représentatif de l'ensemble des associations culturelles accueillies par les DLA, semble plus équilibré quant aux types d'associations, mais les associations culturelles employeurs au budget restreint, qu'on sait nombreuses⁶, sont sous-représentées. Additionner les deux échantillons permet d'atténuer ces deux biais. Dans la mesure où l'échantillon CNRS est plus important en effectifs (58 % de l'ensemble), il contribue légèrement plus au redressement que l'échantillon DLA.

Les résultats de l'enquête ainsi redressés donnent une image la plus représentative possible des associations culturelles employeurs en France.

⁵ La méthode précise utilisée pour le redressement de l'échantillon est proposée en annexe.

⁶ Par exemple, pour Philippe Kaminski, 75 % des associations culturelles employeurs ont une masse salariale brute inférieure à 30 000 €.

2. Qui sont les associations culturelles employeurs ?

13 grands types d'associations culturelles employeurs

Depuis plusieurs années, nous avons construit une nomenclature simplifiée des principaux types de structures que nous pouvons rencontrer dans le secteur associatif culturel employeur. Bien entendu, les structures culturelles se caractérisent souvent par une pluralité d'activités et il est parfois difficile de n'en choisir qu'une. Par exemple, une compagnie ou une salle de concerts organisent très souvent des actions de sensibilisation. Il convient donc de bien préciser qu'il ne s'agit pas de la nomenclature des activités culturelles mais de la nomenclature des figures typiques du secteur.

La typologie des associations culturelles employeurs

Collectif, groupe, compagnie, ensemble

Regroupe l'ensemble des compagnies de théâtre, marionnettes, cirque, danse, arts de la rue, cirque, conte... des groupes de musiques actuelles, des collectifs d'arts visuels (arts plastiques, vidéo, photographie...), des ensembles vocaux et instrumentaux, des orchestres, fanfares, chorales...

Organisation d'ateliers de pratique artistique, cours, école

Ensemble des associations qui ont pour activité la plus visible la sensibilisation et la transmission : ateliers d'écriture, cours de musiques ou de théâtre, écoles de cirque, sensibilisation culturelle auprès de publics sensibles (à l'hôpital, en milieu pénitentiaire...).

Animation socioculturelle

Associations souvent proches de l'éducation populaire : centres de loisirs, centres sociaux, ludothèques, MJC, foyers ruraux, maisons de quartiers... ainsi que toutes les associations qui proposent des activités créatives (dessins, danses de salon, métiers d'art) ou des activités artistiques dans une optique de loisirs (danse, percussions...). Cette catégorie comprend également les associations communautaires (promotion de la culture d'une région ou d'un pays).

Diffusion régulière dans un lieu

Comprend les théâtres, salles de spectacles, centres culturels polyvalents, maisons de la culture, espaces culturels, salles de musiques actuelles, cinémas, centres d'art contemporain.

Événement régulier - festival

Comprend essentiellement l'ensemble des festivals de spectacle vivant mais aussi les salons du livre, les festivals de cinéma ou de photographie... Le principe est qu'il s'agit d'un événement régulier, souvent annuel, et qu'il constitue l'activité la plus visible de l'association (parfois la seule).

Organisation ponctuelle d'événements, diffusion itinérante

On retrouve ici l'ensemble des associations qui organisent régulièrement des spectacles sans gérer de lieu en propre, par exemple des associations qui organisent des concerts ou des soirées musicales sans régularité. Cette catégorie regroupe également les associations qui organisent de la diffusion itinérante de spectacle (par exemple sous chapiteau) ou de cinéma et les associations qui organisent des expositions.

Musée, écomusée, musée de société

Ensemble des écomusées et des musées de société, ainsi que l'ensemble des musées hors musées d'art (centre d'art contemporain, musées des beaux-arts) qui sont compris dans la catégorie « Diffusion régulière dans un lieu ».

Promotion de la culture, médias

Ensemble des médias associatifs, notamment les radios associatives mais aussi la presse culturelle, les sites Internet dédiés à l'information culturelle, les télévisions locales.

Production - édition

Producteurs cinéma-vidéos, labels discographiques, maisons d'édition, production-accompagnement de groupes musicaux...

Animation, sensibilisation, sauvegarde du patrimoine

Sauvegarde et restauration de patrimoine (notamment historique) hors institutions muséales. Animation et sensibilisation du patrimoine naturel, culturel, industriel, scientifique... Sociétés historiques et archéologiques. Animation et sauvegarde de cultures régionales.

Bibliothèque, médiathèque, artothèque, conservation

Ensemble des associations qui ont avant tout une mission de conservation culturelle, ainsi que l'ensemble des bibliothèques-médiathèques.

Services aux artistes ou structures culturelles

Associations dédiées au soutien des activités des artistes et des structures culturelles : centres de ressources, structures de répétition musicales, aide à l'administration, accompagnement de structures, prestataires de services, fédérations d'associations culturelles ou d'individus, résidences d'artistes.

Agences locales, régionales ou nationales

Associations qui développent des liens très étroits avec les politiques publiques : associations départementales pour la musique et la danse (ADDM), agences régionales pour le spectacle vivant.

Les associations qui ont participé à notre enquête ont été classées selon cette typologie à partir de leurs réponses à la question « *Veillez donner une rapide description permettant de caractériser votre activité* ». La typologie a pu être appliquée pour 99 % des associations interrogées. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples significatifs de réponses pour chaque item de la typologie.

Collectif, groupe, compagnie, ensemble

“Compagnie de théâtre en milieu rural : création, accueil de spectacles et de résidences, ateliers.”

“Compagnie de danse contemporaine développant une activité centrale de création assortie de résidences en France et à l'étranger, donnant lieu à des activités de stages et de sensibilisation.”

“Collectifs arts plastiques et visuels. Espaces à vivre, atelier sensible d'urbanisme, installations sur l'espace public et interventions esthétiques dans le champs social et l'Economie Sociale et Solidaire, interventions pédagogiques tous publics.”

“Ensemble de musique contemporaine, nantais, composé d'un comité artistique (5 musiciens) décidant collectivement de monter des oeuvres du répertoire des XX^e et XXI^e siècles pour formation de chambre (jusqu'à 15 musiciens). Pour la réalisation de leurs projets (répétitions, concerts et actions de sensibilisation) le comité artistique s'assure le concours de musiciens externes à la structure.”

“Compagnie de théâtre développant un projet artistique sur le champ social en privilégiant les publics spécifiques (quartiers, handicap, sourds...) dans les deux domaines de la création originale et de la formation.”

“Compagnie de nouveau cirque professionnelle, principalement axée sur la production de formes innovantes mais également vers formation des publics (via ateliers de pratiques et présentation de petites formes).”

Diffusion régulière dans un lieu

“Salle de concerts musiques actuelles, principalement rock, aux multiples activités : diffusion, répétitions montées, accompagnement des acteurs locaux, soutien à la scène locale.”

“Café-lecture. Un café-lecture est un espace de convivialité et de détente, ouvert à tous, dont le but est de promouvoir la lecture et l’écriture. C’est un projet d’éducation populaire qui vise à lutter contre les inégalités et notamment celles liées à l’accès à la culture. Il se présente sous la forme d’un café traditionnel avec des espaces aménagés pour permettre la lecture, rendre accessible des ouvrages, réaliser des activités collectives, échanger autour d’écrits...”

“Maison des arts du récit : spectacles de contes dans le lieu. Centre ressources et actions de réflexion sur le conte. Projets hors les murs (salon du conte etc.)”

“Centre d’art, lieu de création et de diffusion de l’art contemporain. L’objectif premier est d’apporter un soutien concret à la création contemporaine en lien direct avec le travail de médiation public, qui s’exerce dans une relation de proximité à la fois territoriale et sociale.”

“Organisme de gestion d’équipements culturels (2 salles de spectacles, 1 cinéma, une galerie d’arts) : diffusion, ateliers de pratiques artistiques, action culturelle, soutien à la création.”

“Salle de cinéma. 800 séances par an (23 000 entrées). Salle classée Art et Essai. Nombreuses animations (3 festivals).”

Evenement régulier - festival

“Organisation d’un festival musiques actuelles. 12e édition en 2008. 3 jours / 3 scènes / 65 artistes et/ou groupes / 40 000 festivaliers en 2007 et 38 000 entrées payantes / l’ensemble des esthétiques musiques actuelles est programmé.”

“Association invitant chaque été 17 artistes contemporains (artistes plasticiens) à dialoguer avec des chapelles du Centre Bretagne : les visiteurs découvrent les propositions en parcourant quatre circuits répartis sur 17 communes du Pays de Pontivy et de la Vallée du Blavet dans le Morbihan.”

“Festival sur les polyphonies et les techniques vocales valorisant les projets vocaux locaux mêlant amateurs et professionnels (rencontres de chœurs et de chefs de chœurs). Découverte de la voix sous toutes ses facettes. Festival éclaté sur un dizaine de communes rurales.”

“Organisation d’un festival musical depuis 1997 et d’une académie musicale d’été depuis 1991 sur le plateau du Vercors.”

“Organisation d’un festival de photo animalière en novembre. Organisation de concours photo, d’une balade photo, mise à disposition d’expo photo.”

“Organisation d’une manifestation littéraire, accueillant 30-40 auteurs européens, débats, cafés littéraires, rencontres avec les scolaires, les bibliothèques, expositions, films, remise de prix littéraires.”

Organisation ponctuelle d'événements – diffusion itinérante

“Organisation d'évènements culturels en milieu rural, notamment organisation d'une saison itinérante dans les villages du Coeur d'Hérault et d'un festival qui lie éducation populaire et spectacle vivant. Cette année, nous organisons une journée professionnelle sur les présences de la culture dans le monde rural.”

“Association loi 1901 de diffusion de spectacles vivants, principalement à caractère musical en classique, jazz, musiques du monde pour de petits ensembles, peu ou pas amplifiés.”

“Organisation d'expositions arts plastiques et de performances artistiques en milieu rural particulièrement défavorisé par son isolement et sa géographie. Animations ateliers et scolaires.”

“Diffusion cinématographique en milieu rural, et itinérante sur le Pays du Trégor-Goëlo.”

“Réseau de diffusion culturelle (spectacle vivant), accueillant 250 représentations et 25 000 spectateurs en Franche-Comté, dans une quarantaine de villes.”

“Organisateur de concerts visant à promouvoir la chanson francophone émergente.”

Organisation d'ateliers de pratiques artistiques, cours, école

“Ecole de Cirque loisir oeuvrant dans les petits villages de la Région Paca.”

“Animation d'atelier d'arts plastiques en milieu scolaire, périscolaire, centre de loisirs, lieu accueil handicapés (milieu rural).”

“Association culturelle en milieu rural avec une forte activité d'ateliers de pratiques amateur : arts plastiques, théâtre, cirque, capoeira et diffusion de spectacles vivants.”

“Centre de formation aux arts plastiques. Sensibilisation et diffusion de la création actuelle.”

“Ecole de musique et orchestre d'harmonie.”

“Ateliers d'écriture se situant chaque année dans un lieu différent et regroupant une quarantaine de stagiaires.”

“Conception et réalisation de films de fictions ou documentaires avec des jeunes ou des adultes amateurs encadrés par des professionnels de l'audiovisuel.”

Animation socioculturelle

“Animation de quartier de manière à favoriser l'accès à la culture, l'expression culturelle de chacun et de tous, la mixité, la rencontre et le partage, le lien social.”

“Ludothèque mobile sur le territoire de la Haute-Ariège. Des animations jeux pour les petits et les grands autour des jeux de société et des grands jeux d'adresse en bois.”

“Animation socioculturelle, création théâtrale, contes et marionnettes, travail pédagogique en milieu scolaire, implantation socioculturelle en milieu défavorisé, création cinématographique.”

“Activités socioculturelles, animation locale, enregistrement de son, de maquettes, des activités musicales et ateliers de pratiques amateurs, répétition, prise de voix, accompagnement et soutien aux jeunes talents, activités artisanales, culinaire et à tonalité environnementale.”

“Association proposant des pratiques de loisirs, dans le domaine sportif, culturel (danse, musique, théâtre), ou divers (art floral, cuisine, poésie, bien-être...), dans une ambiance conviviale et de détente.”

“Association socio-culturelle d'Education Populaire implantée dans le centre d'une ville moyenne oeuvrant auprès de publics enfants, jeunes et adultes autour de domaines très divers : ludothèque, danse, théâtre, musique, multimédia, accueil de loisirs.. C'est une association en lien avec l'animation locale par ses nombreuses interventions avec des partenaires éducatifs locaux : écoles, centres de loisirs, crèches, autres associations... L'association est aussi fortement impliquée sur certains événements culturels locaux : Fête du jeu, spectacles d'expression (danse, théâtre amateur...)”

Musée, écomusée, musée de société

“Ecomusée sur un site naturel protégé de 22 ha accueillant 35 000 visiteurs par an. Visites guidées, animations. Thématique : saliculture et patrimoine rural insulaire de l'île de Ré.”

“Ecomusée accueillant entre 8 et 9000 participants aux activités (hors exposition permanente qui va ouvrir en 2008). Visites guidées, animations, prestations pédagogiques et périscolaires, activités touristiques et de formation continue.”

Animation, sensibilisation, sauvegarde du patrimoine

“Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine des compagnies maritimes françaises à partir de ses collections (archives, photos, films, objets) : centre de recherche et de documentation ouvert au public, organisation d'expositions, de projections de films, de conférences, animation d'ateliers en milieu scolaire.”

“Association culturelle : développement d'activités autour de la langue et de la culture bretonne, du patrimoine.”

“Promotion et animation d'une abbaye cistercienne.”

“Mieux faire connaître l'histoire de la traite négrière et de l'esclavage : expositions, colloques, publications...”

“Collecte, sauvegarde et valorisation du patrimoine oral à travers des actions de numérisation, mise en ligne, formation, interventions pédagogiques.”

Bibliothèque, médiathèque, artothèque, conservation

“Bibliothèque avec forte implication dans la lecture faite aux classes des écoles, crèches et garderies de la commune + animations type “Lire avec” touchant 450 enfants avec auteurs invités.”

“Médiathèque associative, centre de vie!! : prêt de cd, prêt de livre, dépôt vente / archivage fanzines, expo, rencontres d'auteurs et de labels, espace multimedia, centre info, accompagnement de projet, show case, mise à disposition de la salle à de très nombreuses associations.”

Production – édition

“Maison d'édition associative visant à la promotion de l'art contemporain via l'édition d'ouvrages (poésie et nouvelles) réalisés en typographie. Cette association fait également visiter ses ateliers typographiques, organise des expositions, des ateliers d'écriture et des performances artistiques.”

“Promotion et diffusion d'une bande dessinée créative et contemporaine sous forme éditoriale et événementielle.”

“Production de films documentaires et ateliers de réalisation d'outils de communication audiovisuelle.”

Promotion de la culture, médias

“Radio associative émettant 24h/24h sur le département du Maine-et-Loire. Ateliers radiophoniques, réalisation de programmes.”

“Association ayant pour but de promouvoir le spectacle vivant via l'édition d'une revue mensuelle de critiques journalistiques de spectacles ;”

“Promotion de la littérature jeunesse auprès de ses prescripteurs.”

“Diffusion d'informations dans le domaine de l'action artistique et culturelle ; organisation de rencontres sur le thème art et société, gestion d'un pôle de ressource art et société.”

“Promouvoir la communication. Créer des émissions à caractère culturel social et politique dans le but d'informer d'éduquer et de distraire. Promouvoir et diffuser toute forme de musique et d'expression culturelle; organiser des stages de formation dans les différents domaines de l'activité radiophonique.”

“Plateforme de ressources pour les espaces-projets (lieux ou projets culturels) de créativité artistique et sociale : Recherche-action, information, accompagnement, conseil et coopérations.”

Services aux artistes ou structures culturelles

“Accompagnement de porteurs de projets secteur artistique et culturel (allocataires du RMI) : Evaluation. Professionnalisation. Création d'activité.”

“Accompagnement de projets artistiques et culturels portés par les artistes du Périgord.”

“Association de musiques actuelles aux multiples activités : répétition, accompagnement, soutien aux groupes locaux.”

“Association de services mutualisés pour les compagnies professionnelles et les diffuseurs de spectacles : diffusion, administration, mise en place de résidence d'artistes...”

“Aide administrative aux artistes, accompagnements de projets, conseil, aide au développement, point d'appui à la vie associative sur le secteur culturel.”

“Locaux de répétition pour musiques amplifiées.”

Agences locales, régionales ou nationales

“Association intercommunale de développement culturel créée par les villes adhérentes pour aider et renforcer la culture sur les territoires. Domaines dominants : musique/chanson/conte/livre et lecture.”

“Association régionale - mise en oeuvre des politiques culturelles dans les domaines de la musique, de la danse, du théâtre et du spectacle vivant.”

Nombre d'associations culturelles employeurs par types

En conservant l'estimation du CNRS d'un nombre de 31 400 associations culturelles employeurs en France, nous aboutissons, après redressement, à la répartition suivante des associations culturelles employeurs en France selon notre typologie.

Tableau 1 : Les associations culturelles employeurs en 13 grands types

	Nombre d'associations employeurs	%
Total CREATION (Collectif, groupe, compagnie, ensemble)	7 000	22%
Organisation d'ateliers de pratiques artistique, cours, école	9 600	31%
Animation socioculturelle	2 300	7%
Total ATELIERS-COURS	11 900	38%
Diffusion régulière dans un lieu	2 500	8%
Evenement régulier - festival	1 100	4%
Organisation ponctuelle d'événements, diffusion itinérante	1 700	6%
Musée, écomusée, musée de société	550	2%
Total DIFFUSION	5 850	19%
Promotion de la culture, médias	2 000	6%
Production - édition	350	1%
Animation, sensibilisation, sauvegarde du patrimoine	2 300	7%
Bibliothèque, médiathèque, artothèque, conservation	450	1%
Services aux artistes ou structures culturelles	1 400	5%
Agences départementales, régionales ou nationales	150	1%
Total AUTRES	6 650	21%
	31 400	100%

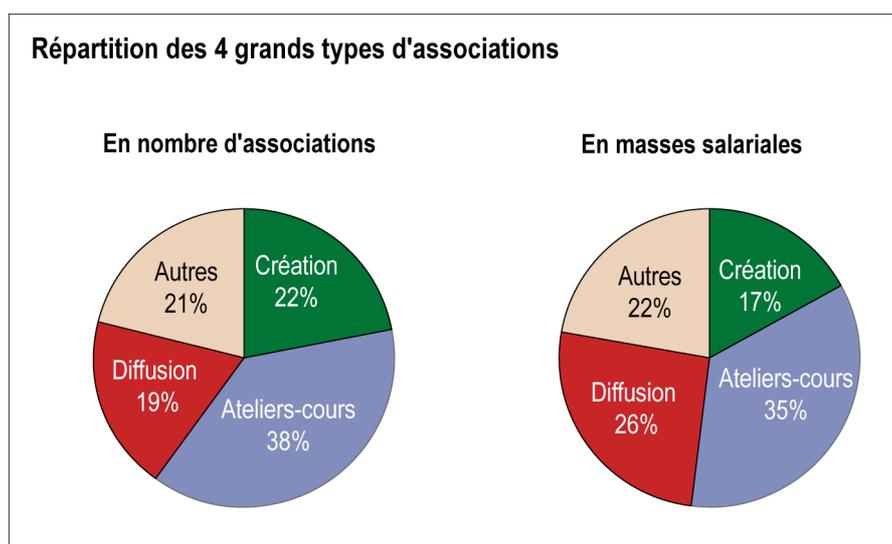
Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

Quatre grands types d'associations apparaissent : les associations centrées avant tout sur les ateliers-cours (près de 40 % des associations culturelles employeurs), les associations centrées sur la diffusion, les associations centrées sur la création, les autres associations (catégorie hétérogène), chacune de ces catégories regroupant environ 20 % des associations culturelles employeurs. La répartition des masses salariales entre ces quatre catégories d'associations fait apparaître quelques différences. Le type diffusion représente ainsi 19 % des associations mais 26 % des masses salariales distribuées dans le secteur.

Tableau 2 : Les masses salariales des 13 grands types d'associations culturelles employeurs

	Estimation masse salariale brute totale en k€	%
Total CREATION (Collectif, groupe, compagnie, ensemble)	412 000	22%
Organisation d'ateliers de pratiques artistique, cours, école	580 000	31%
Animation socioculturelle	131 000	7%
Total ATELIERS-COURS	711 000	38%
Diffusion régulière dans un lieu	150 000	8%
Evenement régulier - festival	75 000	4%
Organisation ponctuelle d'événements, diffusion itinérante	112 000	6%
Musée, écomusée, musée de société	37 000	2%
Total DIFFUSION	356 000	19%
Promotion de la culture, médias	112 000	6%
Production - édition	19 000	1%
Animation, sensibilisation, sauvegarde du patrimoine	131 000	7%
Bibliothèque, médiathèque, artothèque, conservation	19 000	1%
Services aux artistes ou structures culturelles	93 000	5%
Agences départementales, régionales ou nationales	19 000	1%
Total AUTRES	393 000	21%
	1 872 000	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

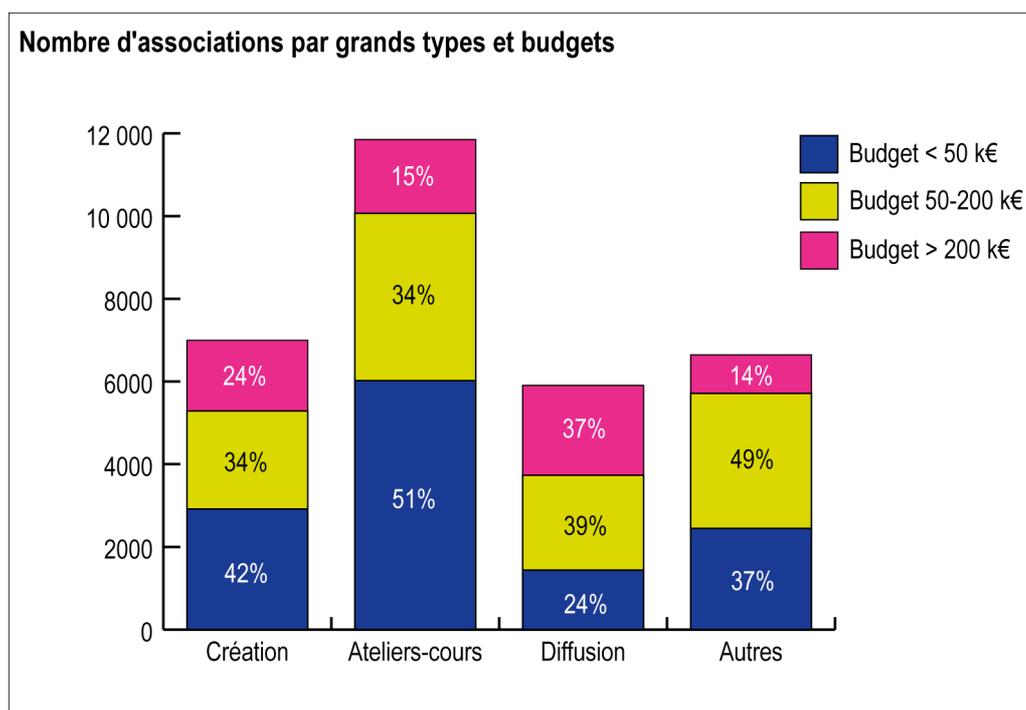


Par ailleurs, la répartition de ces quatre grands types en trois classes de budgets (moins de 50 000€ de budget en 2007, entre 50 et 200 000€ de budget et plus de 200 000€ de budget⁷) montre combien le secteur est composé avant tout de petites associations employeurs, particulièrement pour les associations centrées sur les ateliers-cours. Globalement 41 % des associations culturelles employeurs ont un budget inférieur à 50 000 € mais c'est le cas de 51 % des associations de type ateliers-cours contre 24 % pour les associations de type diffusion.

Tableau 3 : Les associations culturelles employeurs par grands types et budgets

	Budget <50 k€		Budget 50-200k€		Budget >200 k€		
	Nb assos	%	Nb assos	%	Nb assos	%	
Création	2 900	42%	2 400	34%	1 700	24%	100%
Ateliers-cours	6 000	51%	4 000	34%	1 800	15%	100%
Diffusion	1 400	24%	2 300	39%	2 200	37%	100%
Autres	2 500	37%	3 300	49%	900	14%	100%
	12 800	41%	12 000	38%	6 600	21%	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008 – Enquête CNRS / Matisse 2005-2006.

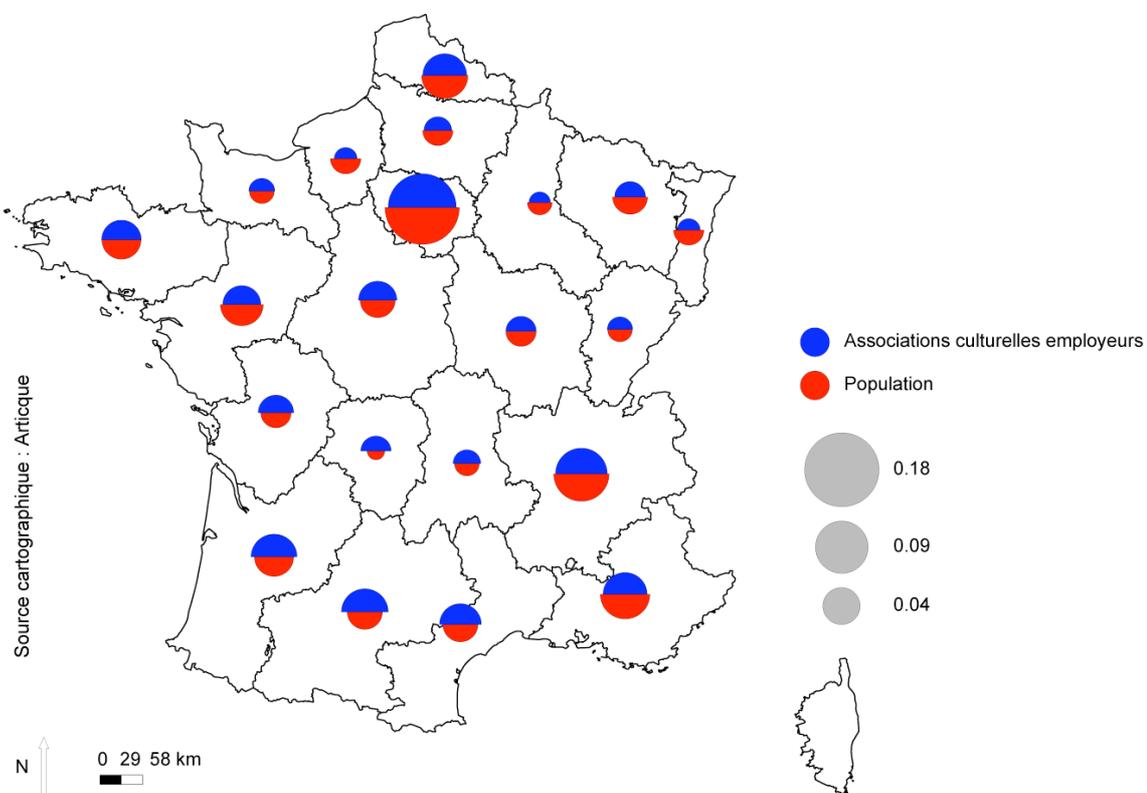


⁷ Est appelé « budget » le total des charges d'exploitation en 2007 (total comptes 6).

Une répartition géographique conforme à la démographie

La carte ci-dessous présente, pour chaque région, la proportion d'associations culturelles employeurs par rapport au nombre total d'associations culturelles employeurs en France (en bleu) et la proportion de la population par rapport au total de la population Française (en rouge). On peut constater que les deux portions sont pratiquement identiques pour chaque région. Autrement dit, la proportion d'associations culturelles employeurs semblent relativement corrélée à la répartition de la population. On peut simplement observer un plus grand dynamisme des associations culturelles employeurs, par rapport à la population, dans les régions Poitou-Charentes, Limousin, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon.

% d'associations culturelles employeurs dans chaque région et % de population



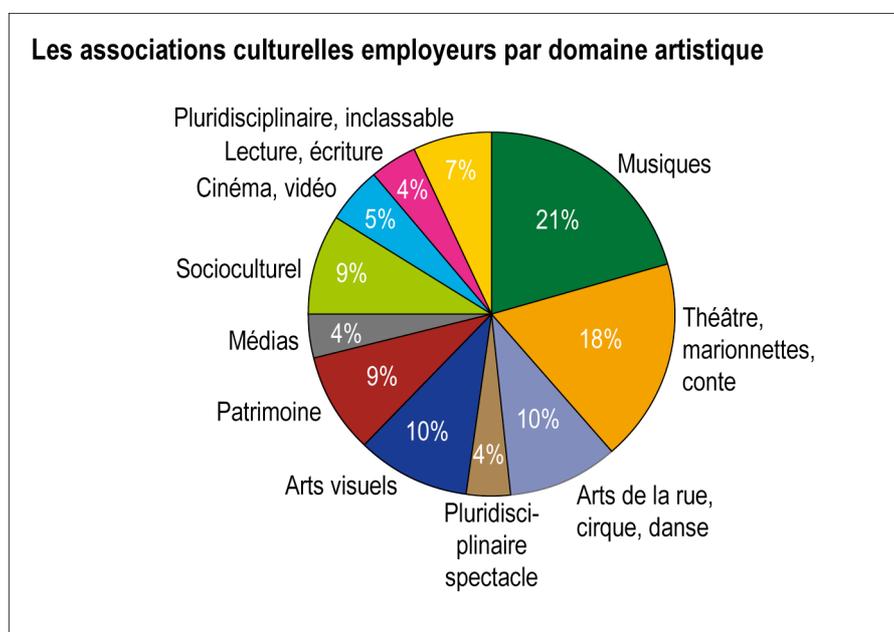
50 % d'associations pour le spectacle vivant

Nous sommes également en mesure de donner la répartition de ces associations selon leur domaine artistique principal. Il apparaît que 52 % des associations culturelles employeurs ont pour domaine principal d'activité le spectacle vivant, notamment la musique et le théâtre. Les arts visuels sont représentés ensuite, devant le patrimoine et le domaine socioculturel.

Tableau 4 : Les associations culturelles employeurs par domaine artistique

	Nombre d'associations employeurs	Fréquence
Musiques	6 500	21%
Théâtre, marionnettes, conte	5 500	18%
Arts de la rue, cirque, danse	3 100	10%
Pluridisciplinaire spectacle vivant	1 200	4%
Total Spectacle vivant	16 300	52%
Arts visuels	3 200	10%
Patrimoine	2 800	9%
Médias	1 400	4%
Socioculturel	2 700	9%
Cinéma, vidéo	1 500	5%
Lecture, écriture	1 400	4%
Pluridisciplinaire, inclassable	2 100	7%
	31 400	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.



Le spectacle vivant est particulièrement représenté dans les structures de création, avec 92 % des associations de ce type qui peuvent être rattachées à ce domaine. Les autres répartitions correspondent à la typologie, avec des associations socioculturelles présentes pratiquement uniquement dans le type « Ateliers-cours » et les associations de patrimoine et les médias présentes pratiquement uniquement dans la catégorie « Autres ».

Tableau 5 : Domaine artistique par fonction de l'association

	Création	Ateliers-cours	Diffusion	Autres	Total
Spectacle vivant	92%	44%	56%	24%	52%
Arts visuels	6%	16%	12%	3%	10%
Patrimoine			9%	33%	9%
Socioculturel		22%		1%	9%
Médias				21%	4%
Cinéma, vidéo	1%	5%	10%	4%	5%
Lecture, écriture	0%	6%	5%	4%	4%
Pluridisciplinaire, inclassable	1%	7%	8%	10%	7%
	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

Le poids du spectacle vivant en termes de masse budgétaire est encore plus important, avec 56 % des budgets cumulés de l'ensemble des associations culturelles employeurs qui concernent ce domaine, soit 2 809 millions d'euros. Les données recueillies ne permettent malheureusement pas de détailler plus précisément cette répartition en fonction des différentes disciplines du spectacle (musique, théâtre, cirque etc...).

Tableau 6 : Budgets cumulés des associations employeurs par domaine artistique

<i>En millions d'euros</i>	Création	Ateliers-cours	Diffusion	Autres	Total	% sur budgets cumulés
Spectacle vivant	854	690	1 000	265	2 809	56%
Arts visuels	40	90	160	45	335	7%
Patrimoine	-	515	85	265	350	7%
Socioculturel	-	515	-	39	554	11%
Médias	-	-	-	135	135	3%
Cinéma, vidéo	1	45	198	19	263	5%
Lecture, écriture	-	30	39	12	81	2%
Pluridisciplinaire, inclassable	5	130	168	120	423	9%
	900	1 500	1 650	900	4 950	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

La délicate caractérisation par les codes APE

Les codes APE permettent également de caractériser les associations culturelles employeurs. On peut ainsi relever l'importance du code 913E - organisations associatives non classées par ailleurs (code 9499Z depuis janvier 2008), avec près d'un tiers d'associations concernées. Cette situation rend délicate toute étude d'ampleur sur des sources statistiques existantes (à l'INSEE par exemple⁸) et valide l'intérêt d'enquêtes spécifiques. La situation est toutefois très différente en fonction des types d'association. Sur les structures de création, par exemple, le code APE 923A (« Activités artistiques ») est caractéristique.

Tableau 7 : Codes APE

	923A	913E	923B	922A	921A 921B 921C 922B	923D	Autres	
Création	82%	4%	4%	1%	3%	0%	6%	100%
Ateliers-cours	23%	48%	0%	0%	4%	2%	23%	100%
Diffusion	35%	31%	10%	0%	6%	6%	12%	100%
Autres	22%	42%	3%	16%	2%	0%	15%	100%
	39%	33%	3%	4%	4%	2%	15%	100%

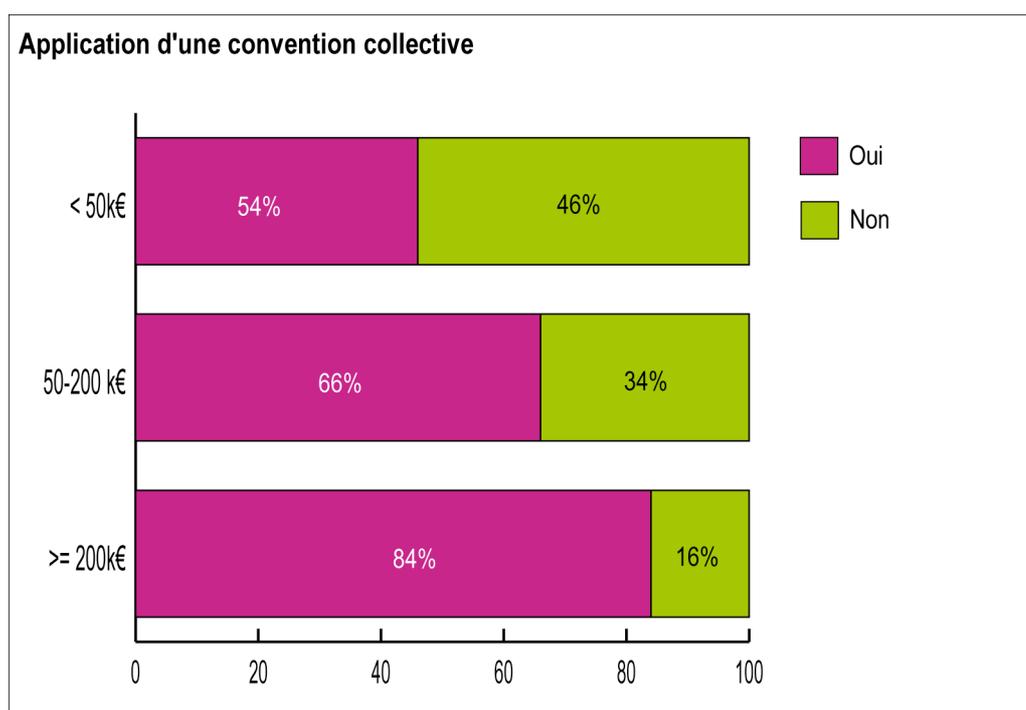
923A = « activités artistiques » / 913E = « organisations associatives nca » / 923B = « Services annexes aux spectacles » / 922A = « Activités de radio » / 921ABC-922B = « Production cinéma et vidéo » / 923D = « Gestion de salles de spectacle ».

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

⁸ Kaminski Philippe. Ibid.

Des conventions collectives appliquées

Globalement, 61 % des associations culturelles employeurs indiquent appliquer une convention collective⁹, avec d'importantes différences liées au niveau budgétaire. Deux conventions collectives sont largement citées : la convention collective de l'animation socioculturelle appliquée par 29 % de l'ensemble des structures et la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles appliquée par 23 % de l'ensemble des structures.



⁹ Les non réponses à la question sont ici considérées comme n'appliquant pas de convention collective. En les écartant, le % d'associations appliquant une convention collective monte à 82 %.

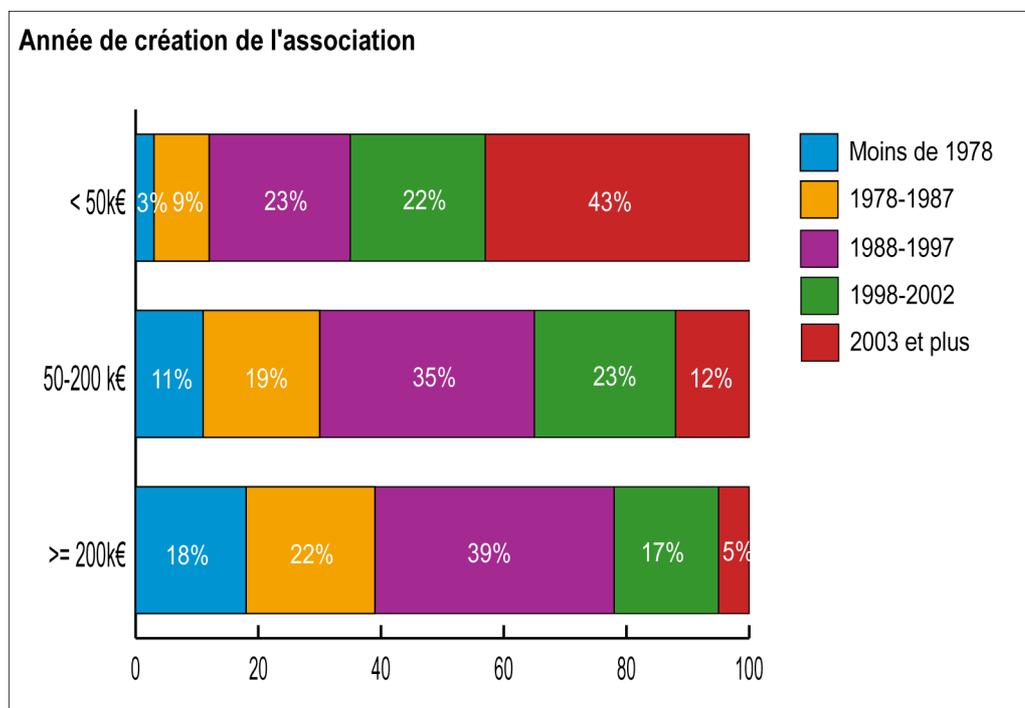
Des associations employeurs très jeunes

Les associations culturelles employeurs sont globalement jeunes : 32 % ont été créées après 2000 et 52 % ont moins de 10 ans d'existence. Comme pour l'ensemble des associations en France¹⁰, le lien avec le niveau budgétaire est frappant. 43 % des associations avec moins de 50 000 € de budget ont moins de 5 ans d'existence contre 5 % des associations avec plus de 200 000 € de budget.

Tableau 8 : Année de création

	% assos de plus de 30 ans (avant 1978)	% assos créées entre 20 et 30 ans (1978-1987)	% assos créées entre 10 et 20 ans (1988-1997)	% assos créés entre 5 et 10 ans (1998-2002)	% assos de moins de 5 ans (après 2002)	
Création : < 50k€	1%	18%	19%	26%	36%	100%
Création : 50-200k€	2%	18%	38%	29%	13%	100%
Création >=200k€	6%	21%	50%	19%	4%	100%
Ateliers-cours : <50k€	4%	4%	24%	20%	48%	100%
Ateliers-cours : 50-200k€	18%	17%	30%	20%	15%	100%
Ateliers-cours : >=200k€	33%	31%	21%	15%		100%
Diffusion : < 50k€	1%	17%	19%	28%	35%	100%
Diffusion : 50-200k€	11%	16%	39%	24%	10%	100%
Diffusion : >=200k€	13%	17%	48%	14%	8%	100%
Autres : < 50k€	6%	8%	26%	17%	43%	100%
Autres : 50-200k€	8%	26%	34%	21%	11%	100%
Autres : >=200k€	18%	15%	35%	22%	10%	100%
	9%	16%	31%	21%	23%	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.



¹⁰ Tchernonog Viviane. Ibid.

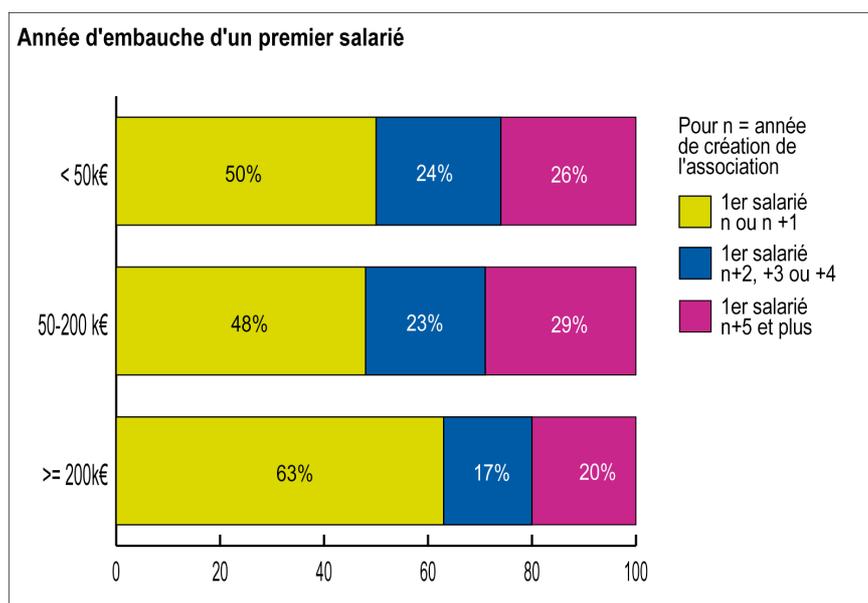
L'embauche d'un 1^{er} salarié s'effectue rapidement après la création

À côté de la question « année de création de l'association », les structures étaient également invitées à répondre à la question « année où l'association a embauché son 1^{er} salarié ». Il est frappant de constater que pour un tiers des associations, l'année de création correspond à l'année d'embauche d'un 1^{er} salarié. Et pour la moitié des associations culturelles employeurs, l'embauche d'un 1^{er} salarié s'est faite dans les deux premières années d'existence de l'association. Pour un certain nombre de ces structures, on peut ainsi imaginer que le projet associatif va de pair avec un projet de création d'emplois. On peut également noter que les créations conjointes d'association et d'embauche sont particulièrement fortes pour les structures de création (61 % d'entre elles ont embauché un premier salarié moins de 2 ans après la création de l'association, contre 52 % pour l'ensemble) et pour les structures avec plus de 200k€ de budget (63 % - voir graphique).

Tableau 9 : Année d'embauche d'un 1^{er} salarié

	% assos 1er salarié dès l'année de création	% assos 1er salarié 1 an après la création	% assos 1er salarié entre 2 et 4 ans après la création	% assos 1er salarié 5 ans et plus après la création	
Création : < 50k€	27%	33%	18%	22%	100%
Création : 50-200k€	41%	23%	26%	10%	100%
Création >=200k€	43%	15%	20%	22%	100%
Ateliers-cours : <50k€	36%	13%	27%	24%	100%
Ateliers-cours : 50-200k€	27%	22%	20%	31%	100%
Ateliers-cours : >=200k€	45%	24%	14%	17%	100%
Diffusion : < 50k€	22%	15%	33%	30%	100%
Diffusion : 50-200k€	24%	9%	26%	41%	100%
Diffusion : >=200k€	45%	18%	15%	22%	100%
Autres : < 50k€	30%	19%	18%	33%	100%
Autres : 50-200k€	33%	12%	23%	32%	100%
Autres : >=200k€	34%	28%	21%	17%	100%
	34%	18%	22%	26%	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.



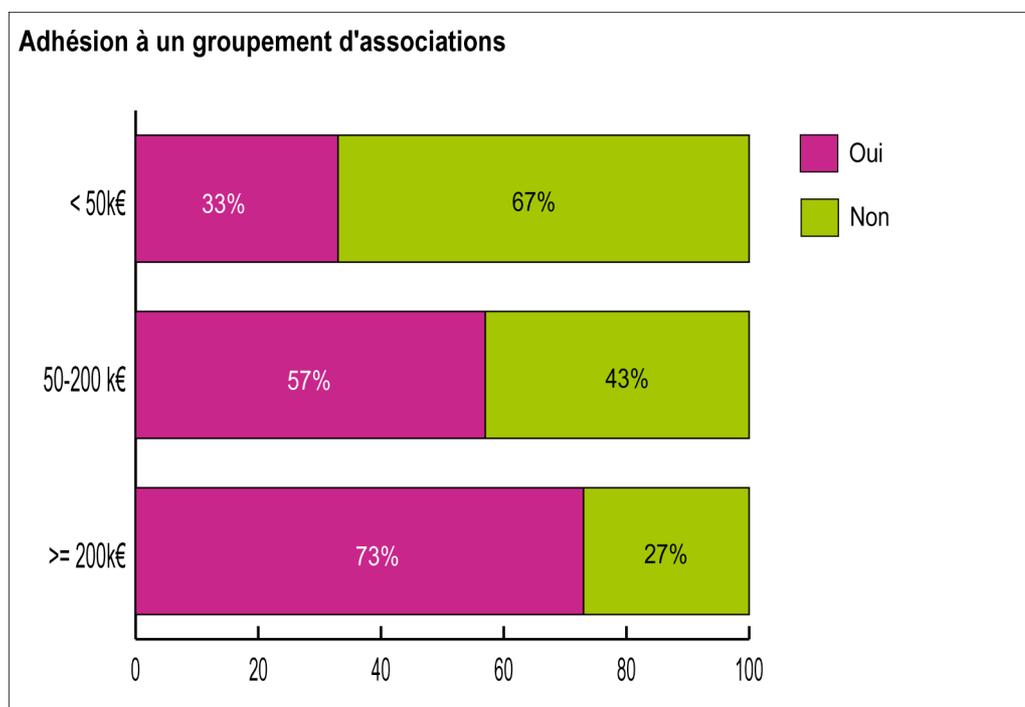
Peu d'appartenance à un groupement d'association

Les associations avaient la possibilité d'indiquer trois groupements d'associations (réseau, fédération, syndicat...) auxquels elles avaient réglé une cotisation en 2007. Globalement, seule la moitié des associations culturelles employeurs sont adhérentes à un groupement contre 69 % pour l'ensemble des associations employeurs en France¹¹. La situation est toutefois fortement contrastée en fonction des niveaux budgétaires. 73 % des associations avec un budget supérieur à 200k€ sont adhérentes à un groupement contre 33 % pour les associations avec un budget inférieur à 50k€.

Tableau 10 : Adhésion à un groupement d'association

	Adhésion à au moins 1 groupement	Aucune adhésion	
Création : < 50k€	55%	45%	100%
Création : 50-200k€	55%	45%	100%
Création >=200k€	63%	37%	100%
Ateliers-cours : <50k€	26%	74%	100%
Ateliers-cours : 50-200k€	51%	49%	100%
Ateliers-cours : >=200k€	81%	19%	100%
Diffusion : < 50k€	29%	71%	100%
Diffusion : 50-200k€	47%	53%	100%
Diffusion : >=200k€	76%	24%	100%
Autres : < 50k€	28%	72%	100%
Autres : 50-200k€	73%	27%	100%
Autres : >=200k€	70%	30%	100%
	51%	49%	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.



¹¹ Tchernonog Viviane. Ibid.

Un nombre d'adhérents considérable

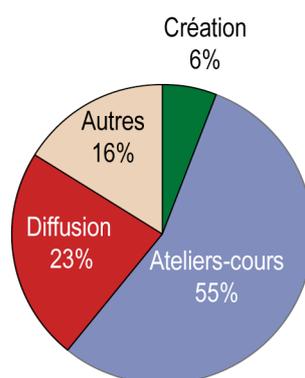
Nous estimons à 4,8 millions le nombre total d'adhérents des associations culturelles employeurs, sachant bien entendu qu'une personne adhérente à plusieurs associations est ici comptabilisée plusieurs fois. Le nombre d'adhérents est considérable dans les structures d'ateliers-cours qui regroupent plus de la moitié du nombre total d'adhérents. Il est beaucoup plus faible dans les structures de création. Dans la mesure où la grande majorité des adhérents des structures culturelles dédiées aux ateliers-cours sont en fait des élèves, des participants à des ateliers etc., cela donne une idée de l'ampleur du nombre de pratiquants d'activités culturelles.

Tableau 11 : Nombre d'adhérents

	Nombre total d'adhérents	Nombre médian d'adhérents par association
Création : < 50k€	118 000	18
Création : 50-200k€	102 000	15
Création >=200k€	81 000	10
Ateliers-cours : <50k€	453 000	37
Ateliers-cours : 50-200k€	931 000	155
Ateliers-cours : >=200k€	1 212 000	545
Diffusion : < 50k€	83 000	25
Diffusion : 50-200k€	467 000	50
Diffusion : >=200k€	556 000	40
Autres : < 50k€	156 000	24
Autres : 50-200k€	257 000	30
Autres : >=200k€	376 000	35
	4 792 000	30

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

Répartition du nombre d'adhérents par grands types d'associations



3. Personnes actives dans les associations culturelles employeurs

Comment fonctionnent les associations culturelles employeurs ?

Les associations enquêtées étaient invitées à préciser le nombre et le volume d'emploi pour les salariés et les bénévoles mais aussi à détailler le noyau central de leur structure, c'est-à-dire les personnes sans lesquelles il leur serait impossible d'assurer la permanence de leurs activités, qu'il s'agisse de salariés, de bénévoles, de personnel mis à disposition... Nous disposons ainsi de données précises (sexe, âge, nombre d'heures travaillées ou de bénévolat, fonction, statut) sur 4671 personnes pour nos 807 associations employeurs, ce qui permet de mieux caractériser leur fonctionnement. Les associations culturelles employeurs interrogées déclarent en moyenne un noyau central de 9 personnes composé à part pratiquement égale de bénévoles et de salariés. On peut toutefois remarquer des différences importantes entre les catégories de structures. Assez logiquement, les structures avec un budget inférieur à 50 000 € indiquent un nombre important de bénévoles dans le noyau central de leur association. Pour les structures avec un budget supérieur à 50 000 €, l'on peut observer le cas particulier des structures de création, où, en moyenne, le noyau central est composé pour moitié d'intermittents (CDDU).

Tableau 12 : Le noyau central des personnes actives dans les associations culturelles employeurs

	Nb moyen noyau central	Bénévoles	CDI	CDD	CDDU	Autres	Total
Création : < 50k€	5	51%	2%	6%	30%	11%	100%
Création : 50-200k€	5	20%	11%	12%	51%	6%	100%
Création >=200k€	8	6%	27%	15%	51%	1%	100%
Ateliers-cours : <50k€	7	62%	11%	16%	5%	6%	100%
Ateliers-cours : 50-200k€	9	45%	30%	16%	2%	7%	100%
Ateliers-cours : >=200k€	12	14%	65%	15%	1%	5%	100%
Diffusion : < 50k€	6	56%	8%	12%	18%	6%	100%
Diffusion : 50-200k€	8	48%	24%	18%	3%	7%	100%
Diffusion : >=200k€	11	13%	62%	11%	7%	7%	100%
Autres : < 50k€	5	56%	8%	12%	18%	6%	100%
Autres : 50-200k€	7	41%	26%	24%	3%	6%	100%
Autres : >=200k€	9	16%	64%	15%	3%	2%	100%
	9	42%	24%	14%	14%	6%	100%

Lecture : Les associations de création avec moins de 50k€ de budget déclarent en moyenne un noyau central de 5 personnes (personnes indispensables à la structure). Pour ces associations, le noyau central est composé à 51 % de bénévoles, à 2 % de CDI, 6 % de CDD, 30 % de CDDU et 11 % de personnes avec un autre statut (mise à disposition...)

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

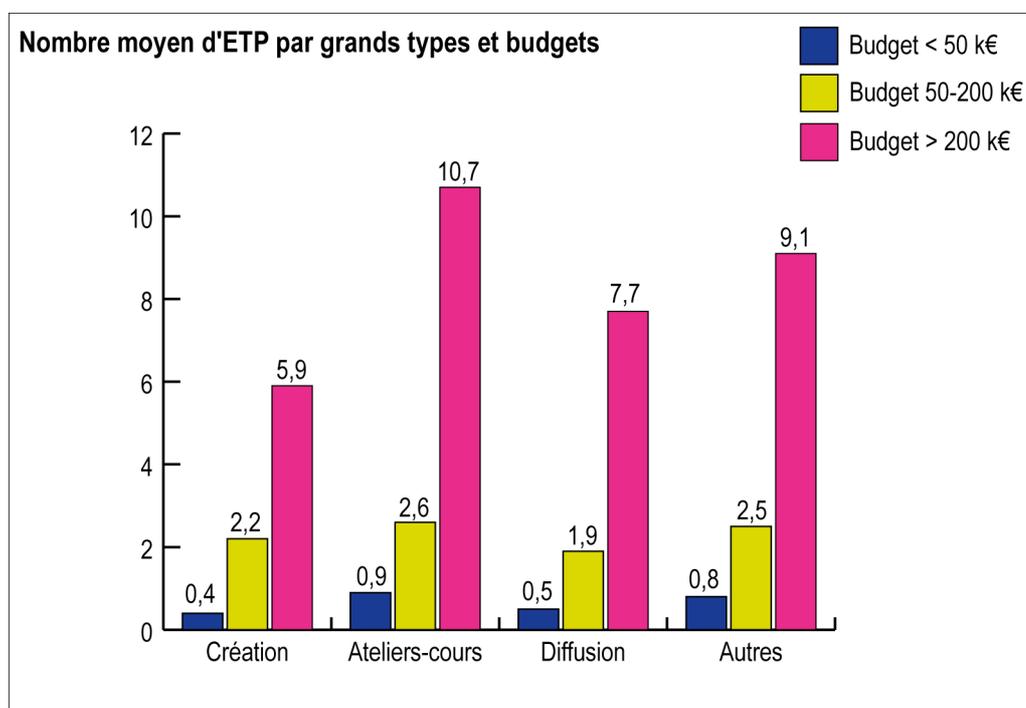
Un volume de travail salarié important mais dispersé

Notre enquête aboutit à une estimation de 91 800 ETP dans le secteur associatif culturel, contre 83 700 pour l'enquête CNRS. La présence dans notre échantillon de structures socioculturelles importantes, de type MJC, peut expliquer ce différentiel, ces structures pouvant être classées dans l'enquête CNRS hors de la catégorie « Culture ». Est comptabilisé dans ce volume de travail salarié uniquement les salariés sous contrat de travail directement en lien avec l'association et donc rémunérés par celle-ci (les mises à disposition par exemple ne sont pas comprises).

Tableau 13 : Nombre de salariés et d'ETP

	Nombre moyen de personnes salariées	Nombre moyen d'ETP	Estimation nombre total d'ETP	Ratio nb salariés / nb ETP
Création : < 50k€	5	0,4	1 300	11
Création : 50-200k€	14	2,2	5 200	6
Création >=200k€	29	5,9	10 000	5
Ateliers-cours : <50k€	3	0,9	5 200	3
Ateliers-cours : 50-200k€	8	2,6	10 000	3
Ateliers-cours : >=200k€	46	10,7	19 000	4
Diffusion : < 50k€	5	0,5	700	10
Diffusion : 50-200k€	8	1,9	4 500	4
Diffusion : >=200k€	44	7,7	17 000	6
Autres : < 50k€	5	0,8	1 900	6
Autres : 50-200k€	7	2,5	8 000	3
Autres : >=200k€	30	9,1	9 000	3
	13	3,2	91 800	4

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

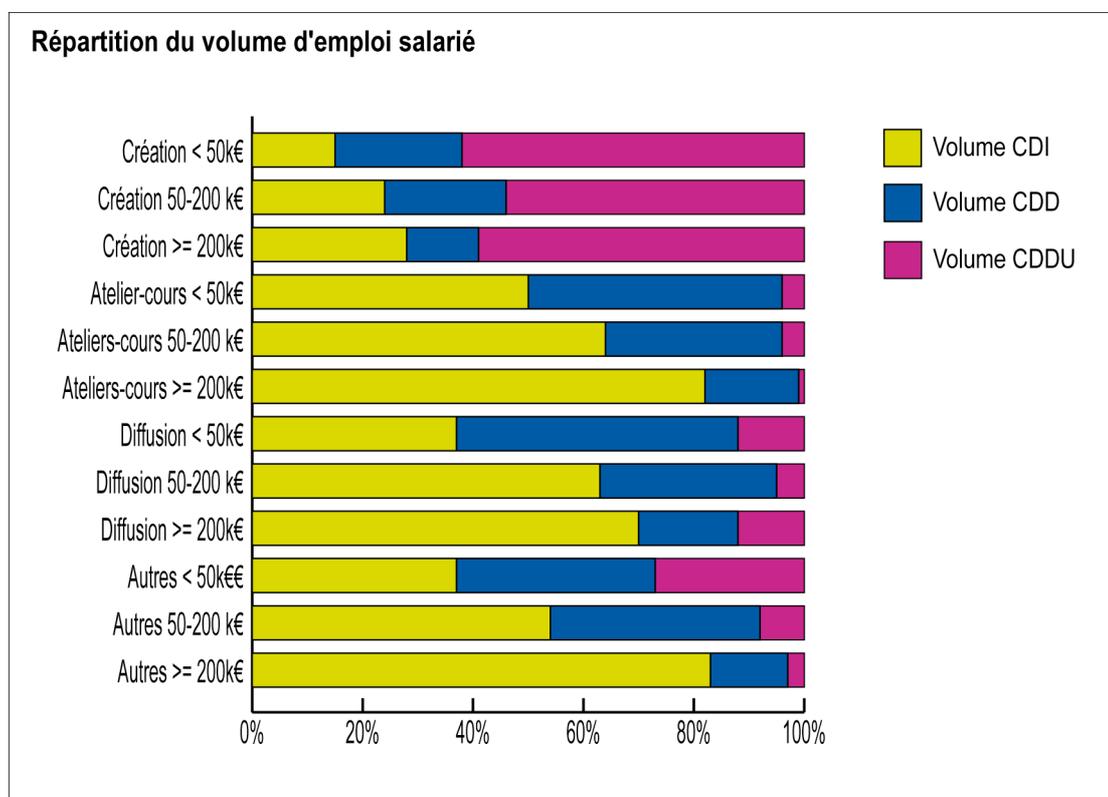


On remarque sur le tableau 11, page précédente, un ratio nombre de salariés / nombre d'ETP très élevé (4 salariés pour 1 ETP), particulièrement pour les petites structures de diffusion et de création. Ce ratio, indicateur de l'intensité des temps partiels ou des contrats courts, confirme la « dispersion » de l'emploi dans le secteur¹². Ainsi, 35 % du volume d'emploi total du secteur concerne des contrats courts. Par exemple, pour les structures de création avec moins de 50 000 € de budget, 63 % du volume d'emploi concerne des Contrats à durée déterminée d'usage (régime de l'intermittence du spectacle, de l'audiovisuel et du cinéma).

Tableau 14 : Répartition du volume d'emploi salarié

	% CDI	% CDD	% CDDU	Total
Création : < 50k€	15%	23%	62%	100%
Création : 50-200k€	24%	22%	54%	100%
Création >=200k€	28%	13%	59%	100%
Ateliers-cours : <50k€	50%	46%	4%	100%
Ateliers-cours : 50-200k€	64%	32%	4%	100%
Ateliers-cours : >=200k€	82%	17%	1%	100%
Diffusion : < 50k€	37%	51%	12%	100%
Diffusion : 50-200k€	63%	32%	5%	100%
Diffusion : >=200k€	70%	18%	12%	100%
Autres : < 50k€	37%	36%	27%	100%
Autres : 50-200k€	54%	38%	8%	100%
Autres : >=200k€	83%	14%	3%	100%
	65%	25%	10%	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.



¹² Bouron Gaël, Colin Bruno. Ibid.

Ainsi, globalement, 35 % des associations culturelles employeurs fonctionnent avec moins d'1 ETP salarié. Cette proportion est de 71 % pour les structures avec un budget inférieur à 50k€, de 10 % pour les structures avec un budget compris entre 50 et 200k€ et de 2 % pour les structures avec un budget supérieur à 200 000 €.

Tableau 15 : Répartition des associations en fonction du nombre d'ETP

	< 1 ETP	De >=1 à 2 ETP	De >=2 à 5 ETP	De >=5 à 10 ETP	>=10 ETP	
Création : < 50k€	89%	11%				100%
Création : 50-200k€	11%	36%	48%	5%		100%
Création >=200k€	4%	4%	36%	45%	11%	100%
Ateliers-cours : <50k€	76%	20%	4%			100%
Ateliers-cours : 50-200k€	9%	27%	63%	1%		100%
Ateliers-cours : >=200k€	1%	2%	24%	41%	32%	100%
Diffusion : < 50k€	87%	13%				100%
Diffusion : 50-200k€	15%	43%	37%	5%		100%
Diffusion : >=200k€	1%	2%	34%	40%	23%	100%
Autres : < 50k€	58%	42%				100%
Autres : 50-200k€	6%	23%	67%	4%		100%
Autres : >=200k€	1%	7%	37%	35%	20%	100%
	35%	21%	28%	11%	5%	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

La répartition suivante du nombre d'ETP selon notre typologie des associations montre que les structures qui indiquent moins d'1 ETP salarié sur l'année sont surtout présentes dans les catégories « Organisations d'ateliers de pratiques », « Organisation ponctuelle d'événements » et « Animation, sensibilisation, sauvegarde du patrimoine », quand les structures qui indiquent plus de 10 ETP salariés dans l'année sont surtout présentes dans les catégories « Animation socioculturelle », « Diffusion régulière dans un lieu », « Festival » et « Agences ».

Tableau 16 : Nombre d'ETP selon la typologie des associations culturelles employeurs

	< 1ETP	De >=1 à 2 ETP	De >=2 à 5 ETP	De >=5 à 10 ETP	>=10 ETP	
Total CREATION	41%	18%	25%	13%	3%	100%
Organisation d'ateliers de pratiques art., cours, école	46%	19%	25%	8%	2%	100%
Animation socioculturelle	22%	22%	25%	14%	17%	100%
Total ATELIERS-COURS	42%	19%	25%	9%	5%	100%
Diffusion régulière dans un lieu	11%	24%	26%	26%	13%	100%
Evenement régulier - festival	12%	31%	35%	11%	11%	100%
Organisation ponctuelle d'événements, diff. itinérante	58%	11%	22%	7%	2%	100%
Musée, écomusée, musée de société	33%	17%	48%	1%	1%	100%
Total DIFFUSION	27%	21%	27%	17%	8%	100%
Promotion de la culture, médias	17%	22%	50%	11%		100%
Production - édition	33%	17%	50%			100%
Animation, sensibilisation, sauvegarde du patrimoine	41%	20%	31%	4%	4%	100%
Bibliothèque, médiathèque, artothèque, conservation		70%	30%			100%
Services aux artistes ou structures culturelles	17%	36%	33%	8%	6%	100%
Agences départementales, régionales ou nationales	6%	48%	6%	29%	11%	100%
Total AUTRES	24%	28%	38%	7%	3%	100%
	35%	21%	28%	11%	5%	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

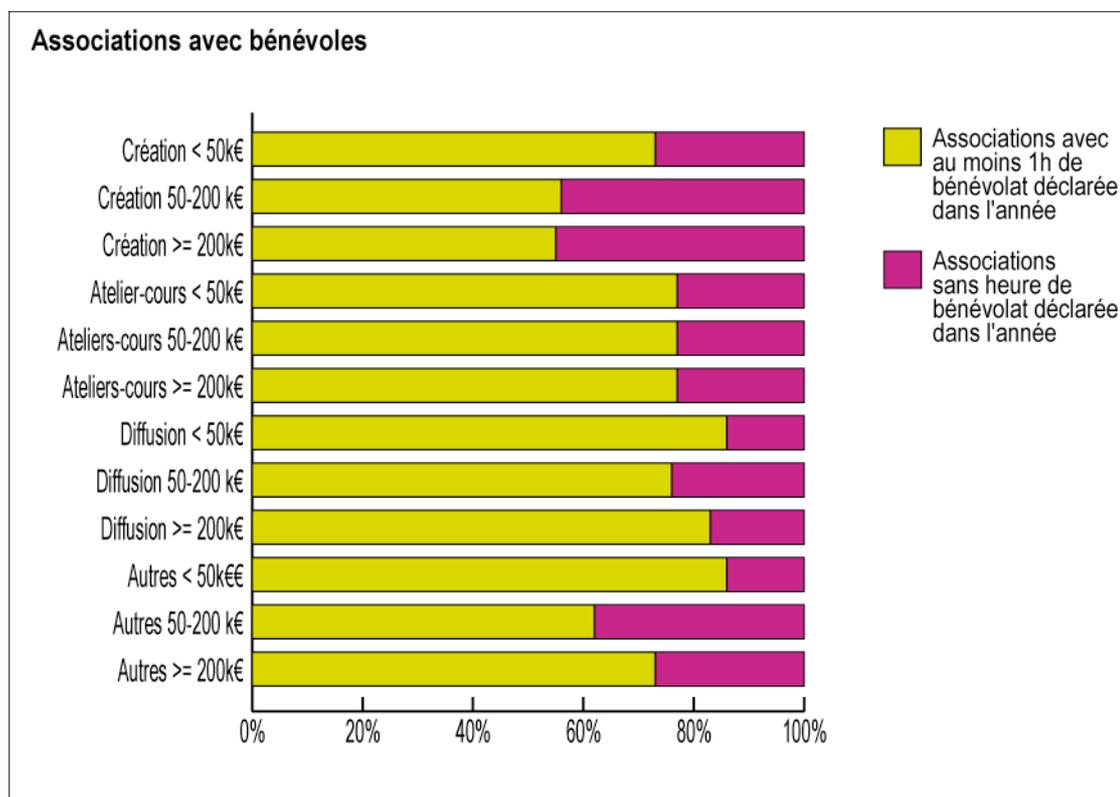
Le volume de bénévolat représente 20 % du volume de travail total

Les trois quarts des associations culturelles employeurs déclarent au moins une heure de bénévolat assurée pour l'association dans l'année. Les proportions sont assez proches entre les différentes catégories d'associations, excepté une certaine faiblesse pour les structures de création avec un budget supérieur à 50k€.

Tableau 17 : % d'associations avec au moins une heure de bénévolat déclarée dans l'année

	% assos avec bénévoles	% assos sans bénévoles	
Création : < 50k€	73%	27%	100%
Création : 50-200k€	56%	44%	100%
Création >=200k€	55%	45%	100%
Ateliers-cours : <50k€	77%	23%	100%
Ateliers-cours : 50-200k€	77%	23%	100%
Ateliers-cours : >=200k€	77%	23%	100%
Diffusion : < 50k€	86%	14%	100%
Diffusion : 50-200k€	76%	24%	100%
Diffusion : >=200k€	83%	17%	100%
Autres : < 50k€	86%	14%	100%
Autres : 50-200k€	64%	34%	98%
Autres : >=200k€	62%	38%	100%
	74%	26%	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

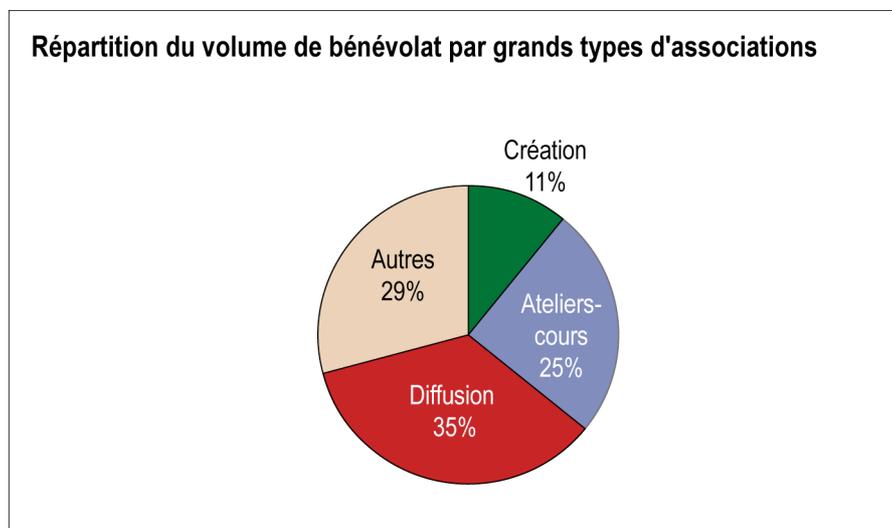


Les associations déclarent en moyenne 14 bénévoles représentant 0,7 équivalent temps plein. Les structures de diffusion sont particulièrement concernées avec 35 % du volume total de bénévolat. Les trois catégories d'associations de notre typologie en 13 items qui représentent les volumes de bénévolat les plus importants sont les types « diffusion régulière dans un lieu » avec 14 % du volume de total de bénévolat, « promotion de la culture, médias » (11 %) et « Événement régulier, festival » (11 %).

Tableau 18 : Nombre de bénévoles et ETP bénévole

	Nombre bénévoles moyen	Nombre bénévoles total	ETP bénévoles moyen	ETP bénévoles total
Création : < 50k€	6	17 200	0,2	700
Création : 50-200k€	7	17 400	0,5	1 250
Création >=200k€	5	9 200	0,3	500
Ateliers-cours : <50k€	8	47 800	0,4	2 200
Ateliers-cours : 50-200k€	11	42 800	0,7	2 700
Ateliers-cours : >=200k€	19	34 100	0,6	1 000
Diffusion : < 50k€	11	15 800	0,7	1 000
Diffusion : 50-200k€	24	55 400	1,2	2 750
Diffusion : >=200k€	41	88 650	2,0	4 400
Autres : < 50k€	11	27 450	1,0	2 400
Autres : 50-200k€	17	56 000	1,0	3 200
Autres : >=200k€	22	20 500	1,4	1 300
	14	432 300	0,7	23 400

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

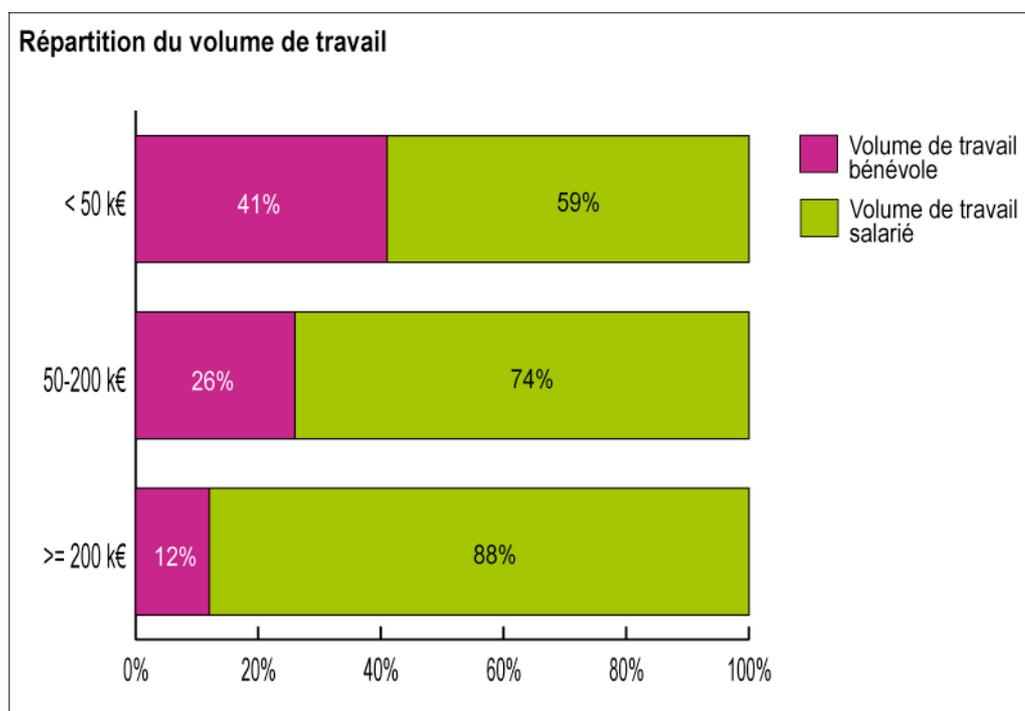


Si nous considérons le volume total de travail dans les associations comme le volume de travail salarié auquel on additionne le volume de travail bénévole¹³, le travail bénévole représente 20 % du volume de travail total avec des différences très importantes en fonction des tailles de budget, de 41 % pour les structures avec moins de 50k€ de budget à 12 % pour les structures avec plus de 200k€ de budget.

Tableau 19 : Part du volume de travail bénévole dans le volume total de travail

	Part du volume de travail bénévole dans le volume total de travail
Création : < 50k€	36%
Création : 50-200k€	20%
Création >=200k€	5%
Ateliers-cours : <50k€	30%
Ateliers-cours : 50-200k€	20%
Ateliers-cours : >=200k€	5%
Diffusion : < 50k€	58%
Diffusion : 50-200k€	38%
Diffusion : >=200k€	21%
Autres : < 50k€	56%
Autres : 50-200k€	29%
Autres : >=200k€	13%
	20%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

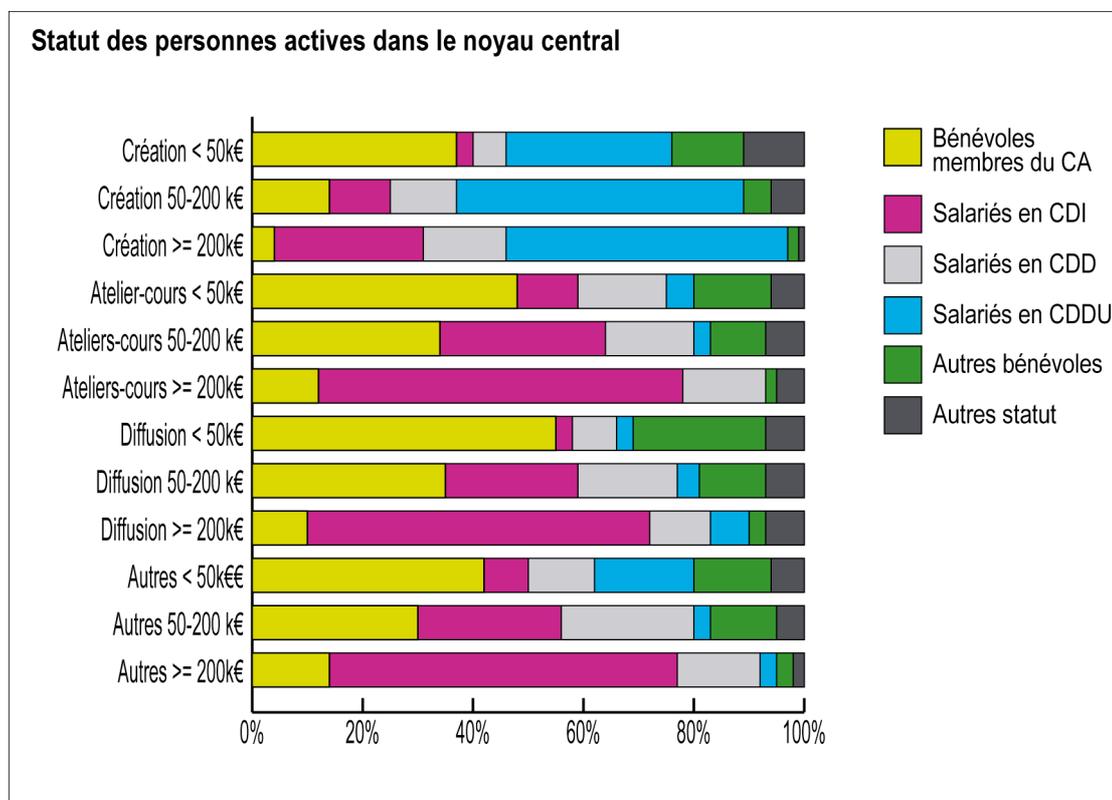


¹³ Il n'a pas été possible ici de comptabiliser les autres formes de travail dans les associations, notamment les mises à disposition de personnel.

Caractéristiques du noyau dur des associations culturelles employeurs

Au-delà d'un volume de travail salarié et bénévole, nous sommes en mesure de mieux caractériser les personnes qui constituent le « noyau central » ou « noyau dur » des associations culturelles. En effet, une association peut salarier plusieurs personnes sur différents contrats sans pour autant considérer que ces personnes sont indispensables à la permanence des activités associatives. Sur certains postes (la comptabilité ou l'entretien de locaux par exemple), il peut exister un arbitrage entre sous-traitance et salariat. À l'inverse, certaines personnes peuvent être mises à disposition d'une association et constituer ainsi une ressource indispensable au fonctionnement, sans pour autant disposer d'un contrat de travail ou d'un statut de bénévole au sein de l'association. Demander aux associations de détailler les personnes jouant un rôle central dans la structure permet de donner une vision plus juste du fonctionnement quotidien des associations culturelles employeurs.

Ainsi, comme nous l'avons déjà vu avec le tableau 9 et comme nous pouvons le constater à nouveau dans le graphique ci-dessous, la situation des structures de création est singulière avec le rôle essentiel joué par des salariés en CDDU (intermittents) dans le fonctionnement de ces structures. On peut également noter l'importance du Conseil d'administration des associations dans les structures de moins de 50 000 € de budget.

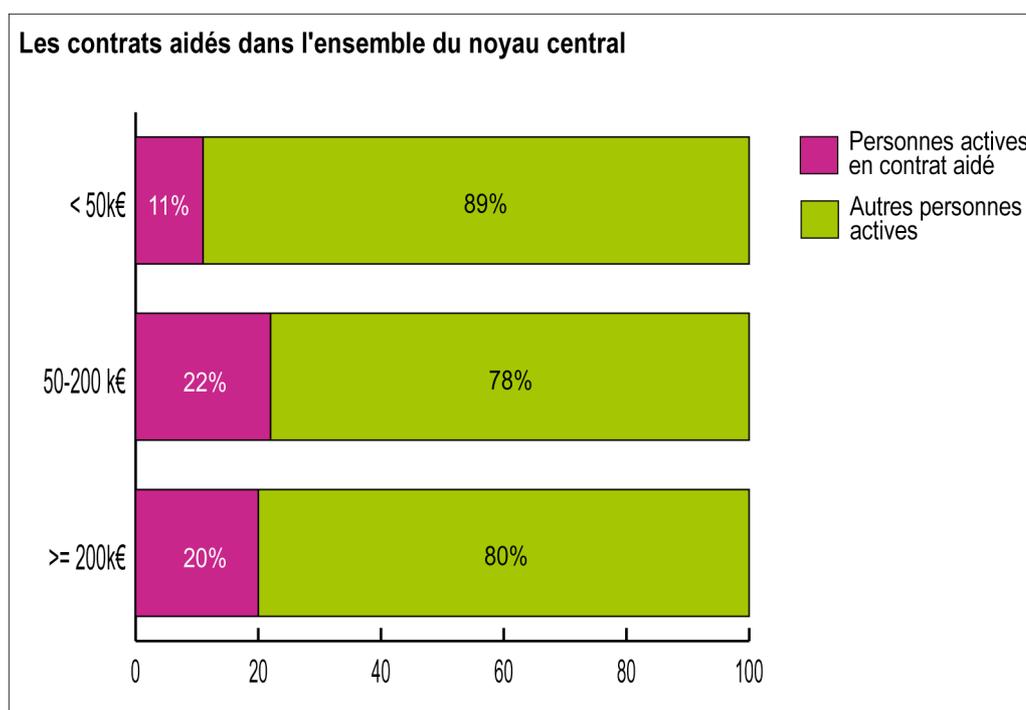


43 % des personnes du noyau central en CDI ou CDD sont des salariés en contrats aidés, principalement en CAE mais aussi en emploi régional (appelé le plus souvent emplois-tremplins), en contrat d'avenir ou en fin d'emploi-jeune. Globalement, les contrats aidés représentent 17 % de l'ensemble des personnes actives dans le noyau central des associations et jouent donc un rôle important au sein des associations interrogées. Les structures de taille "moyenne" (50 à 200k€ de budget) sont particulièrement concernées. Pour ces structures, les contrats aidés représentent 22 % des personnes du noyau central, contre 20 % pour les structures avec un budget supérieur à 200k€ et 11 % pour les structures avec un budget inférieur à 50k€.

Tableau 20 : Salariés du noyau central et contrats aidés

	Salariés pas en contrat aidé	Salariés en CAE	Salariés en Emploi régional, tremplin	Salariés en Emploi-jeune	Salariés en Contrat d'avenir	Salarié en autre contrat aidé	
Création : < 50k€	96%	2%	0%	0%	1%	0%	100%
Création : 50-200k€	85%	7%	3%	2%	2%	1%	100%
Création >=200k€	78%	10%	4%	3%	3%	3%	100%
Ateliers-cours : <50k€	87%	5%	1%	0%	5%	2%	100%
Ateliers-cours : 50-200k€	82%	8%	3%	4%	1%	2%	100%
Ateliers-cours : >=200k€	82%	5%	5%	4%	1%	3%	100%
Diffusion : < 50k€	93%	5%	2%	0%	1%	0%	100%
Diffusion : 50-200k€	79%	9%	4%	2%	3%	3%	100%
Diffusion : >=200k€	81%	5%	5%	4%	1%	4%	100%
Autres : < 50k€	87%	8%	1%	1%	2%	2%	100%
Autres : 50-200k€	71%	15%	3%	3%	5%	4%	100%
Autres : >=200k€	80%	7%	3%	5%	0%	5%	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

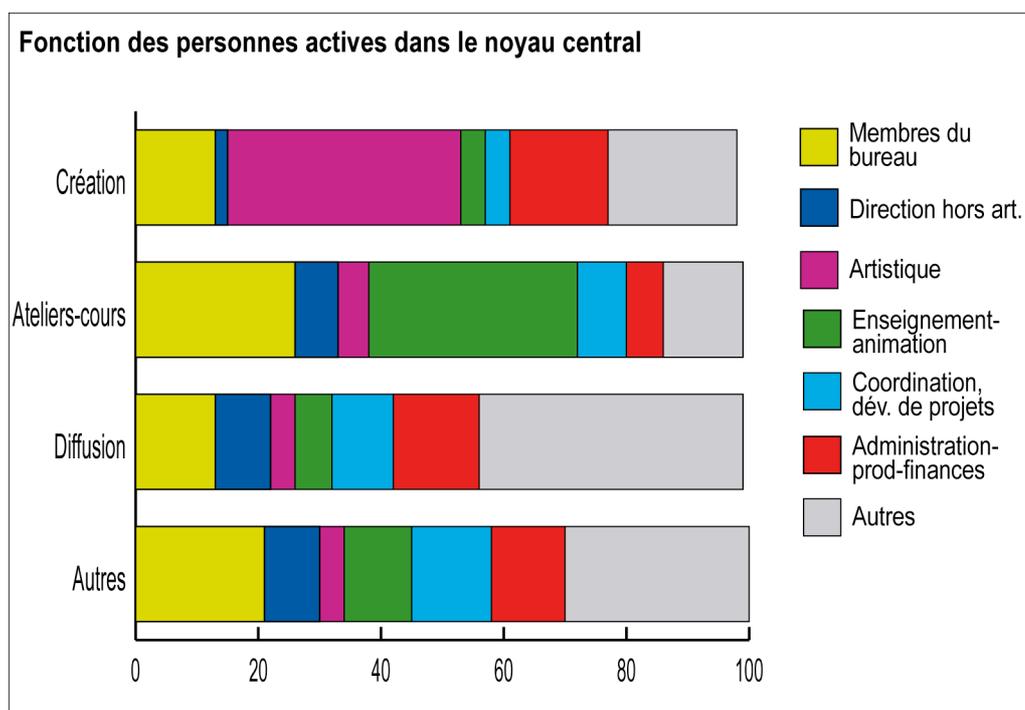


Le détail des fonctions des personnes actives par catégorie montre également des différences importantes liées à l'activité des associations (les différences budgétaires ne sont pas très discriminantes ici). Les fonctions artistiques (« directeur artistique », « artiste interprète », « comédien », « musicien », « plasticien », etc.) représentent ainsi 38 % des personnes actives citées dans le noyau central des structures de création contre 4 % pour les autres structures. De même, les personnes sur des fonctions d'animation (« animateur ») ou de formation (« professeur », « intervenant », « initiateur », « enseignant », etc.) représentent 34 % du noyau central des structures d'ateliers-cours contre 7 % pour les autres structures. Les structures de diffusion rassemblent quant à elles davantage de personnes du noyau central sur des fonctions techniques (« régisseur » notamment), de direction et de communication.

Tableau 21 : Fonctions des personnes actives dans le noyau central

	Création	Ateliers-cours	Diffusion	Autres
Membre du bureau	13%	26%	13%	21%
Direction	2%	7%	9%	9%
Direction artistique	13%	2%	3%	1%
Artistique	25%	3%	1%	3%
Enseignement formation	2%	13%	2%	2%
Animation	2%	21%	4%	9%
Coordination/développement de projets	4%	8%	10%	13%
Administration-production-finances	16%	6%	14%	12%
RP-communication-journalisme	5%	1%	9%	8%
Technique-entretien-intendance	11%	3%	17%	10%
Autres	5%	9%	17%	12%
Total	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.



Au-delà du bureau associatif, la part des bénévoles est importante sur des fonctions d'animation et sur tout un ensemble d'autres fonctions non répertoriées dans les tableaux, notamment des fonctions d'accueil pour structures qui accueillent du public (« chargé de l'accueil », « accueil public et bar », « permanence accueil public », « tenue vestiaire » etc...). Les fonctions de direction, de coordination-développement de projets, d'enseignement-formation, d'administration et de communication sont assurées en majorité par des salariés en CDI ou en CDD. Enfin, les salariés intermittents sont prédominants sur les fonctions artistiques (direction artistique et artistes).

Tableau 22 : Fonctions par statut

	Bénévoles	Salariés en CDI ou CDD	Salariés en CDDU	Autres	
Membre du bureau	98%	-	-	2%	100%
Direction	7%	82%	5%	6%	100%
Direction artistique	13%	17%	59%	11%	100%
Artistique	5%	10%	80%	5%	100%
Enseignement formation	9%	72%	8%	11%	100%
Animation	21%	69%	2%	8%	100%
Coordination/développement de projets	6%	88%	1%	5%	100%
Administration-production-finances	18%	68%	11%	3%	100%
RP-communication-journalisme	12%	77%	4%	7%	100%
Technique-entretien-intendance	14%	49%	31%	6%	100%
Autres	32%	58%	1%	9%	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

Globalement, 54 % des personnes actives indiquées dans les noyaux centraux des associations sont des femmes mais avec des différences sensibles entre les catégories. Ces différences sont liées en partie aux différentes fonctions exercées. Les fonctions de direction et de techniciens sont ainsi très majoritairement masculines, alors que les fonctions de coordination-développement de projets, d'administration et de communication sont très majoritairement féminines. On peut également indiquer que 61 % des personnes actives salariées en CDI et CDD sont des femmes (39 % pour les CDD et 53 % pour les bénévoles).

Tableau 23 : Genre des personnes actives dans le noyau central

	Femmes	Hommes	
Création : < 50k€	52%	48%	100%
Création : 50-200k€	54%	46%	100%
Création >=200k€	47%	53%	100%
Ateliers-cours : <50k€	74%	26%	100%
Ateliers-cours : 50-200k€	58%	42%	100%
Ateliers-cours : >=200k€	52%	48%	100%
Diffusion : < 50k€	46%	54%	100%
Diffusion : 50-200k€	53%	47%	100%
Diffusion : >=200k€	45%	55%	100%
Autres : < 50k€	40%	60%	100%
Autres : 50-200k€	42%	58%	100%
Autres : >=200k€	50%	50%	100%
	54%	46%	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

Tableau 24 : Genre des personnes actives dans le noyau central par fonction exercée

	Femmes	Hommes	
Membre du bureau	47%	53%	100%
Direction	36%	64%	100%
Direction artistique	30%	70%	100%
Artistique	43%	57%	100%
Enseignement formation	51%	49%	100%
Animation	56%	44%	100%
Coordination/développement de projets	64%	36%	100%
Administration-production-finances	71%	29%	100%
RP-communication-journalisme	62%	38%	100%
Technique-entretien-intendance	18%	82%	100%
Autres	65%	35%	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

Nous pouvons enfin noter que l'âge moyen des personnes actives du noyau central est de 41 ans pour la globalité des structures avec peu de différences entre les différentes catégories. En revanche, les bénévoles (moyenne d'âge de 47 ans) sont plus âgées que les salariés en CDI ou CDD (moyenne d'âge de 37 ans).

Tableau 25 : Age moyen des personnes actives dans le noyau central

	Age moyen des personnes actives
Création : < 50k€	41
Création : 50-200k€	41
Création >=200k€	40
Ateliers-cours : <50k€	43
Ateliers-cours : 50-200k€	44
Ateliers-cours : >=200k€	43
Diffusion : < 50k€	41
Diffusion : 50-200k€	42
Diffusion : >=200k€	41
Autres : < 50k€	40
Autres : 50-200k€	40
Autres : >=200k€	40
	41

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

4. Moyens budgétaires des associations culturelles employeurs

Quelles ressources pour les associations culturelles employeurs ?

Notre enquête permet d'estimer le budget global des associations culturelles employeurs à près de 5 milliards d'euros en 2007, avec un budget moyen d'environ 158 000 € par association. Viviane Tchernonog aboutissait à des estimations inférieures avec un budget moyen à 123 500 € et un budget cumulé de 3,9 milliards d'euros. Comme pour le nombre de salariés, les différences de périmètres entre les deux enquêtes peuvent expliquer une partie de ce différentiel. Une seconde explication tiendrait dans la sous-estimation par l'enquête CNRS des structures associatives culturelles importantes (lieux de diffusion labellisés, compagnies conventionnées...). Ainsi, les structures de diffusion avec plus de 200 k€ de budget représentent un poids budgétaire très important avec 7 % du nombre d'associations mais 27 % du budget total.

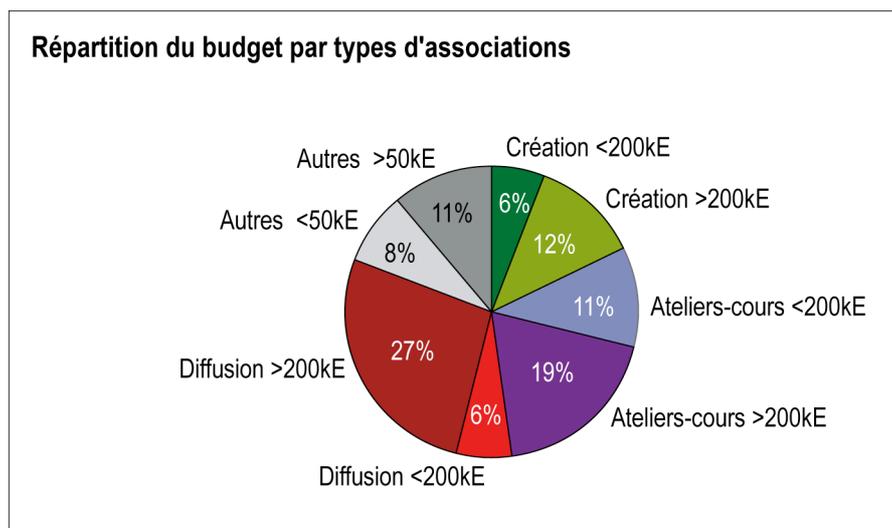
À titre de comparaison, ce budget global des associations culturelles employeurs estimé à 5 milliards d'euros représente 1,6 fois le budget total du ministère de la Culture et de la Communication (environ 3 milliards d'euros en 2007), ou 4,3 fois le chiffre d'affaires de l'industrie du disque (1,16 milliard d'euros en 2007).

Tableau 26 : Budget des associations culturelles employeurs

	Nb d'assos	% assos	Budgets cumulés (en million d'€)	% budgets	Budget moyen
Création : < 50k€	2 900	9%	50	1%	17 000 €
Création : 50-200k€	2 400	8%	250	5%	106 000 €
Création >=200k€	1 700	5%	600	12%	352 000 €
Sensibilisation-formation : <50k€	6 000	19%	150	3%	25 000 €
Sensibilisation-formation : 50-200k€	4 000	13%	400	8%	100 000 €
Sensibilisation-formation : >=200k€	1 800	6%	950	19%	532 000 €
Diffusion : < 50k€	1 400	4%	50	1%	35 000 €
Diffusion : 50-200k€	2 300	7%	250	5%	110 000 €
Diffusion : >=200k€	2 200	7%	1 350	27%	622 000 €
Autres : < 50k€	2 500	8%	50	1%	20 000 €
Autres : 50-200k€	3 300	11%	350	7%	108 000 €
Autres : >=200k€	900	3%	500	10%	565 000 €
	31 400	100%	4 950	99%	158 000 €

Budget = Total des charges d'exploitation / Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

Les structures de diffusion fonctionnent globalement avec un budget moyen largement supérieur aux autres catégories de structures : 280 000 €, contre 129 000 € pour les structures de création, 127 000 € pour les structures d'ateliers-cours et 140 000 € pour les autres structures. Les structures de diffusion représentent ainsi un tiers du budget global.

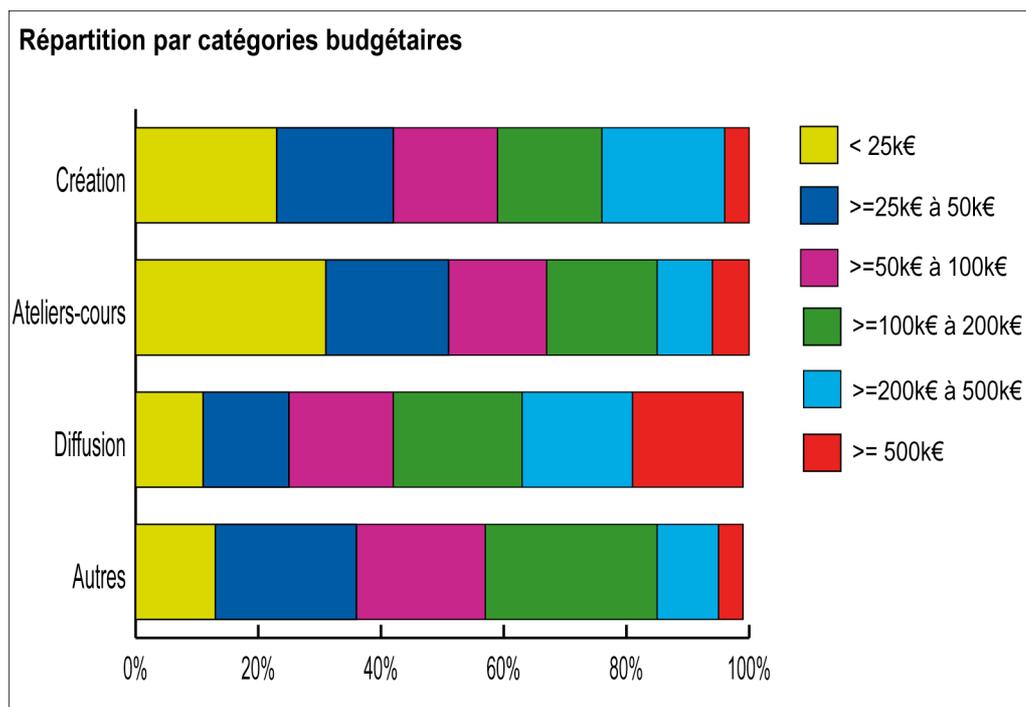


Le découpage par tranche budgétaire des 13 types d'associations permet de mieux visualiser les différences aux extrémités. Ainsi, les plus petites associations (moins de 25 k€ de budget) sont principalement situées dans les types « organisations d'ateliers de pratiques », « Animation, sensibilisation, sauvegarde du patrimoine », « Musées, écomusées, musées de société » et « collectifs, groupes, compagnies, ensembles », alors que les associations importantes (plus de 500 k€ de budget) sont principalement situées dans les types « Animation socioculturelle », « Diffusion régulière dans un lieu », « Festival » et « Agences départementales, régionales ou nationales ».

Tableau 27 : Répartition des types d'associations par catégories budgétaires

	de >=0 à 25k€	de >=25à 50k€	de >=50 à 100k€	de >=100 à 200k€	de >=200 à 500k€	>=500 k€	
Total CREATION	23%	19%	17%	17%	20%	4%	100%
Organisation d'ateliers de pratiques art., cours, école	35%	21%	16%	17%	8%	3%	100%
Animation socioculturelle	11%	16%	19%	21%	14%	19%	100%
Total ATELIERS-COURS	31%	20%	17%	16%	9%	6%	100%
Diffusion régulière dans un lieu	3%	9%	14%	24%	21%	29%	100%
Evenement régulier - festival	5%	6%	15%	27%	20%	27%	100%
Organisation ponctuelle d'événements, diff. itinérante	19%	25%	26%	10%	15%	5%	100%
Musée, écomusée, musée de société	29%	14%	11%	32%	14%	0%	100%
Total DIFFUSION	11%	14%	17%	21%	18%	18%	100%
Promotion de la culture, médias	6%	12%	28%	44%	7%	3%	100%
Production - édition	13%	20%	39%	16%	6%	6%	100%
Animation, sensibilisation, sauvegarde du patrimoine	28%	28%	10%	21%	11%	2%	100%
Bibliothèque, médiathèque, artothèque, conservation	0%	54%	23%	23%	0%	0%	100%
Services aux artistes ou structures culturelles	5%	25%	23%	23%	17%	7%	100%
Agences départementales, régionales ou nationales	0%	0%	46%	0%	16%	38%	100%
Total AUTRES	13%	23%	22%	28%	10%	5%	100%
	22%	19%	18%	20%	13%	8%	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.



Les associations étaient par ailleurs invitées à préciser leur budget 2006. Il apparaît ainsi qu'entre 2006 et 2007, le budget global des associations culturelles employeurs a pratiquement stagné (+ 1%). Toutefois, 11 catégories de structures sur 12 indiquent en moyenne une augmentation de leur budget, qui est même particulièrement forte pour les structures de moins de 50 000 € de budget. Mais ces augmentations sont compensées par la baisse de budget des structures de diffusion de plus de 200 k€ de budget, qui indiquent en moyenne un budget en baisse de 8 % entre 2006 et 2007.

Tableau 28 : Évolution du budget moyen entre 2006 et 2007

	Budget moyen 2006	Budget moyen 2007	Evolution budget 2006 à 2007
Création : < 50k€	16 000 €	17 000 €	+ 6%
Création : 50-200k€	97 000 €	106 000 €	+ 9%
Création >=200k€	316 000 €	352 000 €	+ 11%
Ateliers-cours : <50k€	20 000 €	25 000 €	+ 25%
Ateliers-cours : 50-200k€	91 000 €	100 000 €	+ 10%
Ateliers-cours : >=200k€	514 000 €	532 000 €	+ 4%
Diffusion : < 50k€	29 000 €	35 000 €	+ 21%
Diffusion : 50-200k€	99 000 €	110 000 €	+ 11%
Diffusion : >=200k€	675 000 €	622 000 €	- 8%
Autres : < 50k€	17 000 €	20 000 €	+ 18%
Autres : 50-200k€	99 000 €	108 000 €	+ 9%
Autres : >=200k€	556 000 €	565 000 €	+ 2%
GLOBAL	157 000 €	158 000 €	+ 1%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

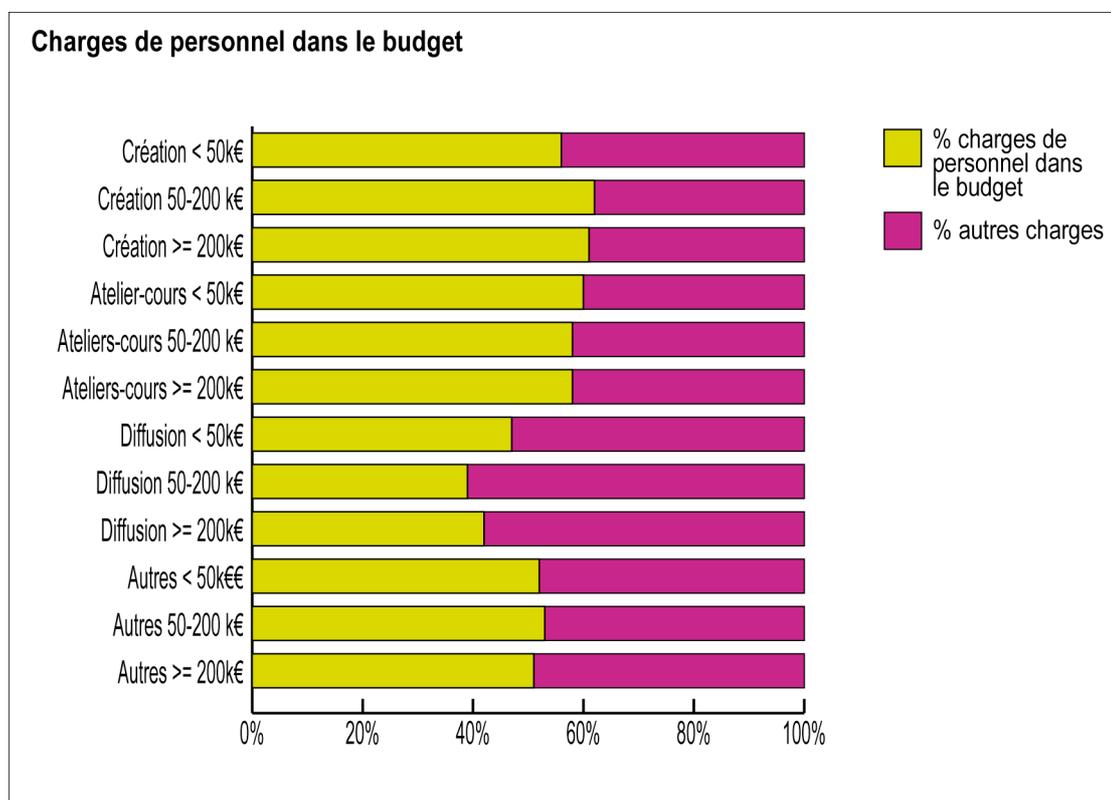
52 % des charges sont des charges de personnel

Globalement, 52 % du budget (total des charges d'exploitation) est constitué de charges de personnel (salaires et charges). La proportion est plus faible pour les structures de diffusion (42 %) que pour les autres types de structures (on peut penser que leurs activités les conduisent davantage à acheter des prestations et non à salarier directement du personnel). Les structures de création ont la plus forte proportion de charges de personnel dans le budget (61 %).

Tableau 29 : Proportion des charges de personnel dans budget

	% des charges de personnel dans le budget
Création : < 50k€	56%
Création : 50-200k€	62%
Création >=200k€	61%
Ateliers-cours : <50k€	60%
Ateliers-cours : 50-200k€	58%
Ateliers-cours : >=200k€	58%
Diffusion : < 50k€	47%
Diffusion : 50-200k€	39%
Diffusion : >=200k€	42%
Autres : < 50k€	52%
Autres : 50-200k€	53%
Autres : >=200k€	51%
	52%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.



Des ressources propres importantes

Près de 80 % des associations interrogées ont renseigné le tableau de leurs ressources courantes en 2007, c'est-à-dire l'ensemble de leurs ressources hors ressources exceptionnelles, subventions d'investissement et report à nouveau. Globalement, 41 % des ressources courantes des associations sont constituées de ressources propres (cotisations, donc, mécénat, fondations, recettes d'activités, ventes...). Les proportions sont ici très différentes entre les différentes catégories. Pour les structures d'ateliers-cours, le pourcentage de ressources propres a tendance à légèrement baisser selon la taille des associations mais reste relativement proche de la moyenne globale. Pour les structures de diffusion, le pourcentage de recettes propres baisse proportionnellement au niveau budgétaire. Les structures de création ont globalement un niveau de ressources propres très élevé (au-dessus de 50 %). Les autres structures présentent un faible taux de ressources propres pour la catégorie 50 à 200 k€ de budget. Cette situation est liée en partie à la présence dans cette catégorie d'un nombre important de radios associatives, qui fonctionnent sur un mode de financement singulier¹⁴.

Tableau 30 : Proportion des ressources propres dans les ressources courantes

	% ressources propres dans le budget
Création : < 50k€	69%
Création : 50-200k€	53%
Création >=200k€	60%
Ateliers-cours : <50k€	44%
Ateliers-cours : 50-200k€	48%
Ateliers-cours : >=200k€	37%
Diffusion : < 50k€	44%
Diffusion : 50-200k€	37%
Diffusion : >=200k€	29%
Autres : < 50k€	45%
Autres : 50-200k€	26%
Autres : >=200k€	49%
	41%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

¹⁴ Elles bénéficient notamment d'un Fonds de soutien à l'expression radiophonique qui représente plus d'un tiers de leurs ressources. Voir notamment la fiche repère Avise « La radio associative ».

Des financements publics majoritairement de la part des collectivités locales

Les financements publics (subventions des villes, départements, régions, État et aides à l'emploi) représentent 55 % du total des ressources courantes des associations culturelles. Les subventions des communes représentent le plus de poids, particulièrement pour les structures d'ateliers-cours et de diffusion. 57 % des associations culturelles employeurs ont bénéficié d'une subvention d'une ville en 2007. C'est le cas notamment de la très grande majorité des structures d'ateliers-cours de plus 50k€ de budget et des structures de diffusion.

Les aides à l'emploi représentent également une ressource importante particulièrement pour les associations de petite taille. Cela souligne le rôle important qu'elles jouent dans le fonctionnement quotidien de ces structures mais peut aussi inquiéter dans une perspective de pérennisation des emplois bien sûr, mais aussi de l'activité dans sa globalité, dans la mesure où nous avons vu que ces emplois aidés étaient très souvent indiquées par les structures dans le noyau central des personnes indispensables pour la permanence des activités de la structure.

Tableau 31 : Composition des ressources avec le détail des financements publics

	% ress. propres	% subv. villes	% subv. dépt.	% subv. Régions	% subv. Etat	% aides à l'emploi	% autres	
Création : < 50k€	69%	8%	4%	5%	3%	9%	2%	100%
Création : 50-200k€	53%	7%	8%	13%	8%	8%	4%	100%
Création >=200k€	60%	7%	5%	9%	13%	5%	2%	100%
Ateliers-cours : <50k€	44%	8%	2%	7%	7%	28%	5%	100%
Ateliers-cours : 50-200k€	48%	17%	8%	4%	4%	14%	5%	100%
Ateliers-cours : >=200k€	37%	30%	5%	4%	8%	5%	9%	100%
Diffusion : < 50k€	44%	17%	10%	5%	7%	15%	2%	100%
Diffusion : 50-200k€	37%	18%	11%	12%	6%	11%	5%	100%
Diffusion : >=200k€	29%	29%	12%	9%	14%	4%	3%	100%
Autres : < 50k€	45%	12%	5%	13%	9%	13%	3%	100%
Autres : 50-200k€	26%	7%	10%	11%	25%	17%	5%	100%
Autres : >=200k€	49%	9%	9%	13%	15%	3%	2%	100%
	41%	19%	8%	9%	12%	7%	4%	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

Tableau 32 : Structures qui bénéficient de subventions des villes

	Oui	Non	
Création : < 50k€	45%	55%	100%
Création : 50-200k€	57%	43%	100%
Création >=200k€	55%	45%	100%
Ateliers-cours : <50k€	33%	67%	100%
Ateliers-cours : 50-200k€	71%	29%	100%
Ateliers-cours : >=200k€	93%	7%	100%
Diffusion : < 50k€	63%	37%	100%
Diffusion : 50-200k€	73%	27%	100%
Diffusion : >=200k€	72%	28%	100%
Autres : < 50k€	52%	48%	100%
Autres : 50-200k€	54%	46%	100%
Autres : >=200k€	57%	43%	100%
	57%	43%	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

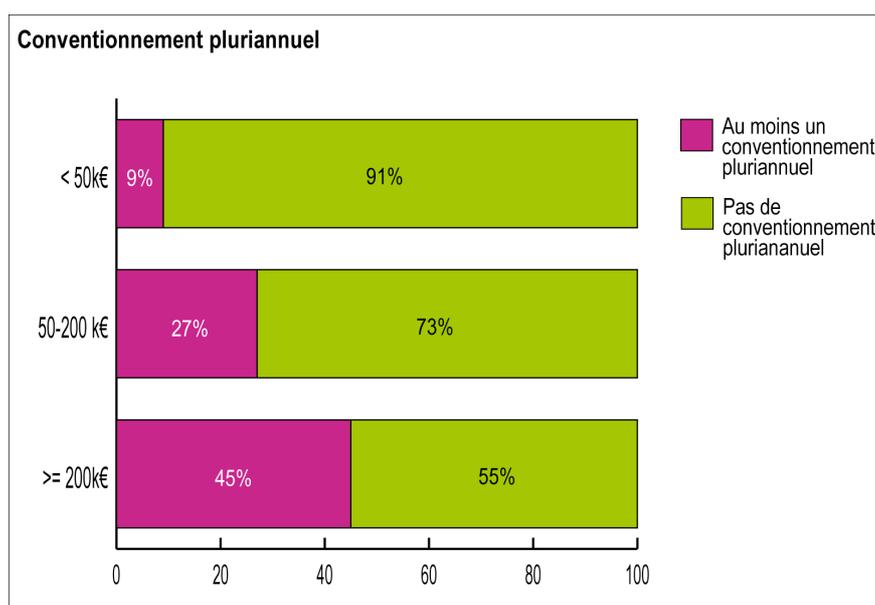
Si le financement public représente un poids important, il prend des formes différentes en fonction des tailles de structure, comme le montre le pourcentage de structures qui bénéficie de conventionnements publics pluriannuels. Les taux de conventionnement sont quasiment identiques entre les différents types de structures mais varient fortement en fonction du montant du budget. Ainsi, 9 % des structures avec moins de 50 k€ de budget bénéficient de conventions publiques pluriannuelles contre 27 % des structures avec un budget entre 50 et 200 k€ et 45 % des structures avec plus de 200 k€ de budget.

Les structures qui bénéficient d'un conventionnement pluriannuel indiquent le plus fréquemment la ville et le Conseil général comme partenaires en convention pluriannuelle (ces deux collectivités étant citées par 39 % des structures en conventionnement pluriannuel), devant le Conseil régional (35 %) et le ministère de la Culture (19 %) ¹⁵.

Tableau 33 : Conventionnements pluriannuels

	Oui	Non	
Création : < 50k€	8%	92%	100%
Création : 50-200k€	30%	70%	100%
Création >=200k€	47%	53%	100%
Ateliers-cours : <50k€	8%	92%	100%
Ateliers-cours : 50-200k€	24%	76%	100%
Ateliers-cours : >=200k€	45%	55%	100%
Diffusion : < 50k€	8%	92%	100%
Diffusion : 50-200k€	21%	79%	100%
Diffusion : >=200k€	44%	56%	100%
Autres : < 50k€	11%	89%	100%
Autres : 50-200k€	32%	68%	100%
Autres : >=200k€	45%	55%	100%
	23%	77%	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.



¹⁵ Plusieurs réponses étaient possible à cette question. Les structures ont par exemple pu citer à la fois la ville et le Conseil régional comme étant des partenaires avec lesquels elles avaient signé des conventions pluriannuelles.

5. Difficultés et perspectives d'avenir des associations culturelles employeurs

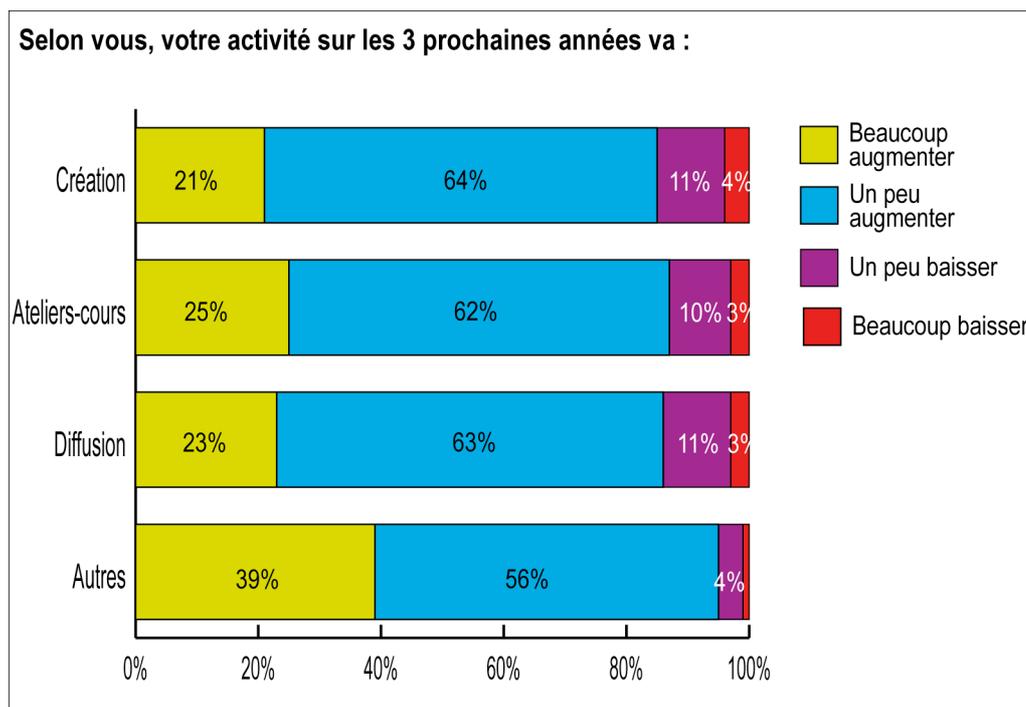
Comment les associations culturelles employeurs perçoivent-elles l'avenir ?

Les associations étaient invitées à répondre à la question suivante : « Selon vous, votre activité sur les 3 prochaines années va : *Beaucoup augmenter ? Un peu augmenter ? Un peu baisser ? Beaucoup baisser ?* ». Globalement, près de 90 % des associations culturelles employeurs jugent que leur activité va augmenter et même un quart qu'elle va « beaucoup » augmenter. Nous n'observons pas de différence importante entre les différentes catégories de budgets. En ce qui concerne les types d'associations, 39 % des structures non-typées ("Autres") jugent que leur activité va beaucoup augmenter, contre 25 % pour les structures d'ateliers-cours, 23 % pour les structures de diffusion et 21 % pour les structures de création.

Tableau 34 : Estimation d'évolution de l'activité sur les 3 prochaines années

	Beaucoup augmenter	Un peu augmenter	Un peu baisser	Beaucoup baisser	
Création : < 50k€	24%	61%	9%	6%	100%
Création : 50-200k€	24%	58%	16%	2%	100%
Création >=200k€	12%	78%	6%	4%	100%
Ateliers-cours : <50k€	35%	58%	7%	0%	100%
Ateliers-cours : 50-200k€	13%	63%	15%	9%	100%
Ateliers-cours : >=200k€	18%	70%	10%	2%	100%
Diffusion : < 50k€	20%	66%	6%	8%	100%
Diffusion : 50-200k€	28%	63%	8%	1%	100%
Diffusion : >=200k€	19%	60%	18%	3%	100%
Autres : < 50k€	44%	53%	2%	1%	100%
Autres : 50-200k€	38%	57%	4%	1%	100%
Autres : >=200k€	28%	64%	6%	2%	100%
	27%	61%	9%	3%	100%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.



Ces chiffres peuvent étonner alors que le monde associatif culturel se mobilise actuellement contre un « désengagement sans précédent de l'État »¹⁶. Est-ce à dire que tout va bien dans ce secteur très dynamique avec une augmentation du nombre d'associations employeurs de 26 % entre 1999 et 2005¹⁷? En réalité, ces chiffres pourraient s'interpréter de deux façons. D'une part, ils permettent de rappeler qu'une grande partie des associations culturelles ne bénéficient d'aucune aide de l'État, qu'elles sont soutenues avant tout par les collectivités territoriales et, ainsi, qu'elles ne se sentent pas totalement menacées par d'éventuelles baisses de crédits étatiques. D'autre part, le libellé de la question peut induire une réponse qui concerne plus l'appréciation de la demande d'activités culturelles que la capacité des associations à y répondre. Autrement dit, les associations culturelles employeurs jugent que leurs activités répondent à une forte demande qui est susceptible d'augmenter largement dans les prochaines années.

Ainsi, une autre question permet d'évaluer les besoins budgétaires des associations culturelles employeurs. Dans la partie « moyens budgétaires », elles étaient invitées à répondre à la question « Selon vous, à quelle hauteur devrait se situer votre budget pour un fonctionnement normal de votre structure ? ». Cette question permet de jauger comment les associations apprécient leur situation actuelle et leurs volontés d'évolution. Or, alors que les associations jugent globalement que leur activité va augmenter dans les trois ans à venir quel que soit leur niveau de budget, les souhaits budgétaires sont ici très liés aux niveaux de budget. Ainsi, les associations avec plus de 200 k€ souhaiteraient globalement une augmentation de 23 % de leur budget, mais l'augmentation souhaitée atteint 47 % pour les associations avec un budget entre 50 et

¹⁶Selon l'appel à une mobilisation citoyenne pour l'art et la culture, signé par un nombre important d'organisations du secteur (www.sauvonslaculture.fr). Cf. aussi les positions de l'Ufisc (www.ufisc.org) et de la Cofac (www.cofac.asso.fr).

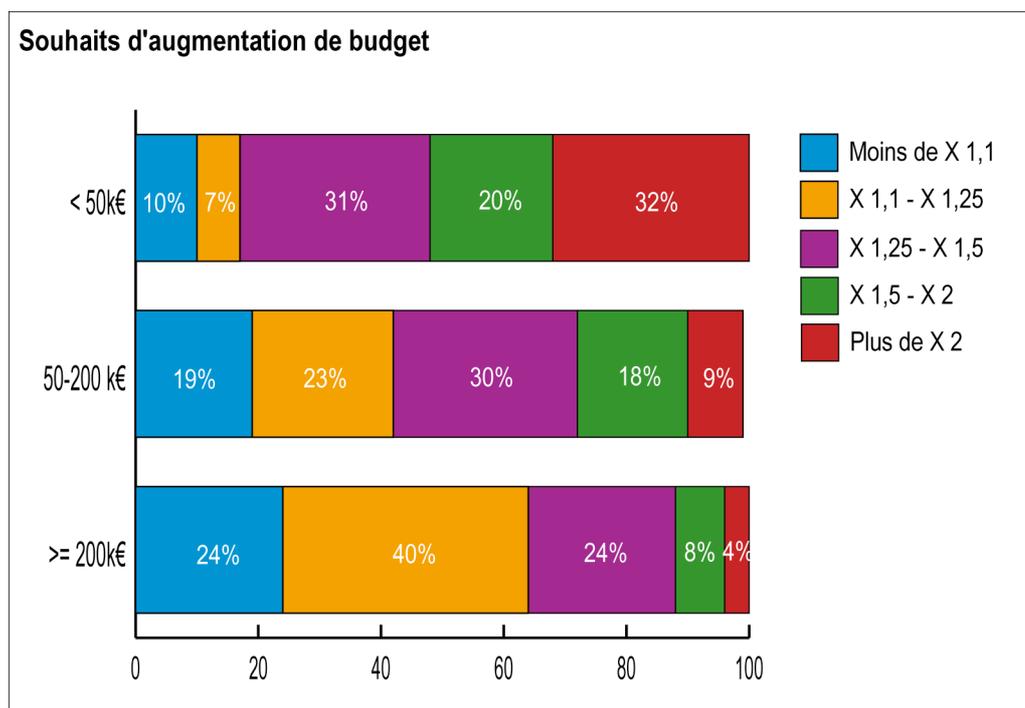
¹⁷Tchernonog Viviane. *Ibid.*

200 k€ et surtout plus de 400 % (X 4,2) pour les associations avec moins de 50 k€ de budget. Les “petites” associations de création et “Autres” sont celles qui souhaiteraient l’augmentation de budget la plus forte.

Tableau 35 : Augmentation souhaitée de budget pour un fonctionnement « normal »

	Augmentation souhaitée de budget
Création : < 50k€	X 5,1
Création : 50-200k€	X 1,6
Création >=200k€	X 1,3
Ateliers-cours : <50k€	X 3,5
Ateliers-cours : 50-200k€	X 1,3
Ateliers-cours : >=200k€	X 1,2
Diffusion : < 50k€	X 1,8
Diffusion : 50-200k€	X 1,5
Diffusion : >=200k€	X 1,2
Autres : < 50k€	X 6,8
Autres : 50-200k€	X 1,4
Autres : >=200k€	X 1,3
	X 1,5

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.



Lecture : 24 % des associations culturelles employeurs avec un budget supérieur à 200k€ souhaitent une augmentation de budget de moins de 10% (X 1,1).

Ainsi, un quart des associations avec plus de 200k€ jugent que leur budget actuel leur permet d'avoir un fonctionnement correct (elles souhaitent que leur budget soit multiplié par maximum 1,1) contre seulement 10 % des associations avec moins de 50k€.

Par ailleurs, les trois quarts des structures indiquent qu'en cas d'augmentation de l'activité dans les prochaines années, cela les amènerait à augmenter en premier le volume de travail salarié. Les associations de moins de 50k€ de budget citent davantage une augmentation du travail bénévole en premier mais l'augmentation de volume de travail salarié reste largement majoritaire.

Tableau 36 : Estimation de l'organisation future du travail en cas d'augmentation d'activité

	Le volume de travail salarié en premier	Le volume de travail bénévole en premier	La sous-traitance en premier
Création : < 50k€	71%	22%	20%
Création : 50-200k€	79%	18%	12%
Création >=200k€	82%	8%	10%
Ateliers-cours : <50k€	63%	32%	12%
Ateliers-cours : 50-200k€	69%	15%	18%
Ateliers-cours : >=200k€	85%	16%	26%
Diffusion : < 50k€	63%	19%	18%
Diffusion : 50-200k€	66%	21%	26%
Diffusion : >=200k€	81%	12%	14%
Autres : < 50k€	71%	23%	3%
Autres : 50-200k€	71%	14%	21%
Autres : >=200k€	84%	6%	12%
	72%	19%	16%

Source : Enquête nationale Opale / Cnar Culture 2007-2008.

Question libellée ainsi « si votre activité progressait dans les prochaines années, pensez-vous que cela vous amènerait à augmenter plutôt : Le volume de travail salarié? Le volume de travail bénévole? La sous-traitance? » (les associations étaient incitées à classer les trois items de 1 à 3 en fonction de leur ordre d'importance mais certains questionnaires papiers ont mis plusieurs items en première position, d'où un total supérieur à 100% sur le tableau).

Lecture : 72% des associations culturelles estiment que si l'activité progressait, cela les amènerait plutôt à augmenter d'abord le volume de travail salarié.

La mise en parallèle de l'estimation d'évolution de l'activité, des souhaits d'augmentation de budget et des souhaits quant à l'organisation du travail en cas d'augmentation d'activité, interrogent sur la pérennité des associations culturelles employeurs, particulièrement quand elles disposent de moins de 50 k€ de budget.

Nous avons vu que la taille budgétaire était fortement liée à la date de création des associations. Ainsi, parmi les structures de moins de 50k€, un certain nombre d'entre elles devraient progressivement parvenir à des niveaux budgétaires plus élevés. Il est toutefois certain que parmi les 32 % d'entre elles qui souhaitent au moins un doublement de leur budget, toutes n'y parviendront pas. Seront-elles en mesure de poursuivre leur activité ?

Il n'existe aucune source statistique nationale qui permet de comptabiliser les dissolutions d'associations. Nous manquons cruellement de données sur ce point. Il

serait donc particulièrement intéressant de suivre sur plusieurs années les associations enquêtées qui ont moins de 50 k€ de budget. En effet, comme on peut le constater ci-dessous, les propos tenus par les responsables de ces associations n'incitent pas franchement à l'optimisme.

Les difficultés exprimées par les associations culturelles employeurs

Les associations étaient invitées à exprimer en quelques mots les difficultés et les besoins qu'elles rencontrent. Les principales difficultés exprimées tiennent principalement à un besoin de reconnaissance des partenaires publics, et aux problèmes qui y sont liés comme la difficulté à trouver de nouveaux partenaires, les questions de locaux inadaptés ou une inquiétude quant à la pérennisation des emplois. Il reste toutefois difficile de formaliser les propos tenus, et notamment de distinguer les difficultés en fonction des types de structure. Nous avons donc préféré reproduire ci-dessous quelques réponses d'associations, parmi les différentes catégories, quant à leurs difficultés, besoins et perspectives.

Création : <50k€

Collectif d'artistes plasticiens. Création association : 2003. Budget 2007 : 44 000 €.

“L'association n'a pas de local associatif, une directrice payée au SMIC en inadéquation avec le niveau de compétence (cat A) et les responsabilités. Le contrat aidé payé par le conseil régional de Picardie n'a pas de co-financement. Aucune prise en charge des frais de fonctionnement liés à l'occupation d'un local privé. Aucune assistance administrative, des subventions déséquilibrées (très peu d'appui de la ville et du Conseil Général). 45 % des subventions viennent du Conseil Régional et 17 % de la Drac dont les crédits ont baissé cette année. A terme c'est évident, c'est l'arrêt de l'activité.”

Création : <50k€

Compagnie de théâtre. Création association : 1995. Budget 2007 : 30 000 €.

“Nous cherchons les moyens de salarier à mi-temps la personne bénévole qui assure le fonctionnement administratif de l'association et aurions besoin d'une autre personne à mi-temps pour assurer le travail de diffusion/communication autour des spectacles.”

Création : >=50k€ à 200k€

Ensemble musical et instrumental. Création association : 1994. Budget 2007 : 63 000 €.

“Obtenir des financements publics et privés hors prestataires pour assurer un salaire décent aux artistes engagés. Trouver des lieux de concerts pour multiplier les mêmes programmes. Rechercher de nouveaux publics pour la musique classique.”

Création : >=50k€ à 200k€

Compagnie de théâtre. Création association : 1997. Budget 2007 : 80 000 €.

“Dégager des bénéfices sur la création pour assurer le fonctionnement, notamment administratif ; accéder au subventionnement malgré les baisses ou stagnation des aides et budgets ; vendre les spectacles à bon prix à des acheteurs dont les budgets baissent ou stagnent ; se donner les moyens d'évoluer artistiquement par des créations ambitieuses malgré ce contexte ; diffuser hors région.”

Création : >= 200k€

Compagnie d'art de la rue. Création association : 1993. Budget 2007 : 510 000 €.

“Au regard des activités de la compagnie ces deux dernières années, il serait nécessaire d'embaucher une personne supplémentaire dans l'équipe des permanents. La difficulté est d'alourdir le budget de fonctionnement de la compagnie. Les charges liées au fonctionnement sont loin d'être compensées par les subventions de fonctionnement. La compagnie dégage une marge sur chaque vente de spectacle afin de pouvoir assurer son fonctionnement courant. Et quid des tournées et du succès des spectacles de la compagnie dans les années à venir ?”

Ateliers-cours : < 50k€

Cours de musique. Création association : 2005. Budget 2007 : 10 000 €.

“La seule et unique difficulté, celle qui nous empêche de commencer notre activité (les cours de musique) est le refus des communes de nous prêter une salle. Il en existe mais certains maires, ne sachant choisir à qui donner les salles, ne prennent aucun risque... C'est encore pire cette année. C'est une situation bien ingrate de travailler aujourd'hui gratuitement, de donner de son temps et de son argent, (à savoir que je vis avec 400 euros/mois) proposer une structure qui pourra à nouveau employer des personnes très compétentes et ne rien voir arriver. On fait du beau gâchis en France.”

Ateliers-cours : < 50k€

Ateliers de marionnettes pour personnes en difficulté sociale. Création association : 2005. Budget 2007 : 25 000 €

“Le décalage dans le temps entre l'accord pour une subvention et le versement sur le compte de l'association cause des soucis bancaires. Nous aurions besoin d'être conseillées et soutenues pour développer l'activité de l'association. Nous aimerions rencontrer des associations ayant le même type d'activités que nous. Notre objectif principal est de réussir à pérenniser l'emploi existant et de développer l'auto-financement de l'association. La salariée est actuellement rémunérée au SMIC, nous aimerions pouvoir lui verser un salaire plus conséquent. Nous intervenons en particulier auprès de publics en difficulté, les ateliers sont toujours de belles aventures humaines et enrichissantes mais nous manquons de la reconnaissance et du soutien financier des collectivités territoriales.”

Ateliers-cours : >=50k€ à 200k€

Ecole de musique. Création association : 1987. Budget 2007 : 175 000 €.

“Principales difficultés : limitation de l'activité du fait de locaux inadaptés (mais prêtés par la municipalité donc avantage tout de même), difficulté à pérenniser les emplois administratifs (autofinancement des 20 professeurs mais 4 postes administratifs indispensables en emplois aidés), épuisement des bénévoles sur l'année. Besoins : autofinancement plus important (sans toucher aux tarifs!?) ou soutien à l'emploi des institutions. Perspectives de développement : augmentation des prestations extérieures, développement de l'école sous réserve de locaux supplémentaires (ou plus grands) ou, à plus long terme, choix d'un travail d'itinérance des professeurs sur le territoire...”

Ateliers-cours : >= 200k€

Ecole de cirque. Création association : 1997. Budget 2007 : 270 000 €.

“Le choix de s'inscrire dans une démarche d'éducation populaire nous amène à pratiquer des coûts d'accès assez bas, ne pouvant financer l'activité dans sa totalité. Il doit y avoir financement public. Toute la difficulté est de donner une légitimité au financement de la pratique amateur.”

Diffusion : < 50k€**Organisation de concerts, événements. Création association : 2002. Budget 2007 : 28 000 €.**

“Les problèmes : le manque de prise de risque de la part des institutions. Le calendrier des réponses de financement ne colle vraiment pas avec nos calendriers (réponse souvent après que la programmation est bouclée voire carrément après le festival). Le manque de moyens pour embaucher du personnel (ce n'est pas un CAE de 24h qu'il faudrait mais deux contrats à 35h). Le manque de salle de concert sur la ville. L'incertitude totale concernant l'avenir.”

Diffusion : >=50k€ à 200k€**Diffusion musicale itinérante. Création association : 2002. Budget 2007 : 90 000€.**

“Nous avons besoin d'un soutien plus affirmé des collectivités territoriales, tout en augmentant notre part d'autofinancement. Au bout de cinq anq, et c'est la chose la plus difficile, nous avons besoin de faire entrer de nouvelles énergies bénévoles au sein de notre structure. Il sera très difficile de maintenir nos actions en l'état si nous ne pouvons pérenniser le contrat de notre permanent.”

Diffusion : >= 200k€**Scène nationale. Création association : 1996. Budget 2007 : 1,2 million d'euros.**

“Exploitant un équipement important (800 places), nous accueillons des grands plateaux, avec les coûts élevés que cela suppose. Nous sommes vigilants quant aux frais de fonctionnement, mais avec les contraintes liées à nos formules d'abonnement (nombre minimum de spectacle par discipline artistique) notre budget de 1 200 000 € a atteint un seuil critique. Et ce sont les missions complémentaires qui font office de variable d'ajustement (développement territorial, aides à la production). Les missions de la Scène Nationale seront vraisemblablement rediscutées entre les différentes tutelles dans les mois à venir (il sera, entre autres, question de l'assise territoriale), mais pour mener à bien les missions qui nous sont confiées le budget devrait tendre vers 1 500 000 €.

Sur l'aspect de l'emploi, nous rencontrerons certainement des difficultés à trouver du personnel artistique et technique compétent dans les années à venir (remise en cause de l'intermittence et départ à la retraite). Nous avons initié une réflexion au niveau de notre bassin d'emploi qui devrait, on l'espère, aboutir à un GEIQ (Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification) courant 2009.”

Diffusion : >= 200k€**Festival de cinéma. Création association : 1996. Budget 2007 : 200 000 euros.**

“Les emplois précaires ne permettent pas une pérennisation et une capitalisation des expériences menées. Coût salarial trop élevé pour perdurer. Besoins de sécurisation des relations et subventions avec les acteurs publics. Le développement de l'association dépend essentiellement d'une volonté politique affirmée.”

Autres : <50k€**Sensibilisation aux patrimoines culturel, historique et environnemental.****Création association : 2003. Budget 2007 : 21 500 euros.**

“On vient de nous refuser le renouvellement de notre contrat aidé, ce que nous allons contester. En effet si le budget de l'association est en augmentation constante depuis ses débuts, nous ne sommes pas en mesure à l'heure actuelle de faire face aux charges sociales pour un emploi sans contrat aidé, et de pouvoir réaliser parallèlement les dépenses indispensables liées au développement de l'association (prévoir une structure d'hébergement, former le personnel, etc...)

Il faudrait également pouvoir bénéficier de prêts auprès des banques, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à maintenant, l'obtention de subventions ne gâcherait rien non plus, tout comme le mécénat.”

Autres : >=50k€ à 200k€

Radio associative. Création association : 1981. Budget 2007 : 88 000 euros.

“Manque de temps des salariés, manque de moyens financiers, manque de disponibilité des bénévoles. A terme, il nous faut développer des prestations de service pour pallier la baisse des subventions imminentes. Trouver du financement pour le passage à la bande numérique afin que la radio reste en vie sur du long terme.”

Autres : >=200k€

Structure d'accompagnement administratif et de formation de porteurs de projets dans le spectacle. Création association : 2001. Budget 2007 : 255 000 euros.

“Principale difficulté : secteur où il est difficile de vendre une "prestation" à son juste coût. Besoins de structuration en interne (mécénat de compétences ?). Besoin d'être en capacité de penser la "direction" sur la durée : formation, évolution salaires.... Perspectives de développement : formation, bilans de compétence... accompagnement des parcours professionnels.”

Autres : >=200k€

**Sauvegarde et valorisation du patrimoine maritime. Création association : 1995.
Budget 2007 : 470 000 euros.**

“L'association a réussi à pérenniser ses emplois "productifs" (archivistes, employés sur les différents fonds de collection) après l'arrêt du financement des emplois jeunes qui ont été tous consolidés. La réalisation d'expositions à l'étranger ou dans le cadre de partenariats avec des musées a permis de faire baisser le niveau du financement par subvention de 80% à 52%, mais nous ne sommes pas à l'abri d'une baisse de ces subventions, qui restent annuelles, du fait de l'absence de soutien d'une collectivité locale ou d'un ministère une année donnée. Nous souffrons de l'absence d'engagements de ces collectivités sur des programmes pluriannuels, rendant difficile l'établissement de programmes s'étendant sur plusieurs années.”

Conclusion : une diversité à considérer

Cette enquête nationale auprès des associations culturelles a permis, à la suite de l'enquête générale sur le paysage associatif français de Viviane Tchernonog, de déterminer quelques traits de fonctionnement caractéristiques des 31 400 associations culturelles employeurs, qui ont salarié en 2007, selon notre enquête, plus de 90 000 équivalents temps plein (ETP).

Un élément important à retenir reste la taille modeste de ces structures. Au sens de la Commission européenne, elles sont avant tout des microentreprises (« entreprises dont l'effectif est inférieur à 10 personnes et dont le chiffre d'affaires ou le total du bilan annuel n'excède pas 2 millions d'euros »)¹⁸. Ainsi, 95 % des associations culturelles employeurs salarient moins de 10 personnes en équivalent temps plein (ETP) et 92 % ont un budget inférieur à 500 000 euros. La comparaison avec les autres associations employeurs en France fait apparaître un différentiel important quant au budget moyen. Même réhaussé de 30 000 € dans notre enquête par rapport à l'enquête de Viviane Tchernonog (158 000€ contre 123 000€), la culture est le secteur associatif employeur où le budget moyen est le plus faible après le sport (105 000 €), le budget moyen général des associations employeurs françaises atteignant 282 000 €.

Ces budgets modestes forment malgré tout un ensemble économique non négligeable, avec un budget cumulé à près de 5 milliards d'euros, composé à part pratiquement égale de ressources propres (billetterie, adhésions, prestations, ventes, participations diverses) et de subventions publiques, provenant pour une majeure partie des collectivités locales. L'articulation avec l'action publique est ainsi assez étroite. Viviane Tchernonog dégage trois types de structures dans le paysage associatif français : les petites associations de membres orientées vers la pratique d'une activité, les associations dont le projet présente un fort contenu militant qui s'appuient sur un travail bénévole souvent qualifié et, enfin, les associations articulées à l'action publique. Il apparaît que la majeure partie des associations culturelles employeurs peuvent se retrouver dans cette dernière catégorie. Ainsi, seules 10 % des associations interrogées ont plus de 95% d'autofinancement¹⁹. Développer sans aides publiques de l'emploi salarié dans le secteur associatif culturel semble ainsi très difficile. Il convient cependant de préciser que ce lien à l'action publique est parfois plus un vœu pieu qu'une réalité de fonctionnement tant les moyens alloués peuvent être limités. Le profil le plus courant au sein des associations culturelles employeurs serait plutôt le suivant : associations qui souhaiteraient être articulées à l'action publique !

Notons par ailleurs que, d'après la description succincte de leur activité, la quasi-totalité des associations culturelles employeurs peuvent se retrouver autour de valeurs communes tels la non-lucrativité (liée de fait au statut juridique mais également

¹⁸ Recommandation du 6 mai 2003 - 2003/361/CE.

¹⁹ Ces associations employeurs autofinancées sont principalement : des compagnies ou collectifs d'artistes professionnels qui vendent leurs spectacles, des compagnies plus amateurs avec des petits budgets qui salarient quelques professionnels dans l'année (metteur en scène, technicien), des petites écoles d'art ou de spectacle qui financent le salaire des professeurs avec les cotisations des élèves ou participants, des associations de service aux artistes (bureau de production par exemple).

affichée comme une valeur en tant que telle), la volonté d'offrir un accès large à l'art et à la culture ou la conviction de développer des activités d'utilité sociale nécessitant un soutien public.

Le poids du bénévolat mérite également d'être souligné. Avec plus de 400 000 bénévoles recensés qui représentent un volume de travail important (20 % du volume total de travail salarié et bénévole), les associations culturelles employeurs sont fortement présentes dans la société. Le nombre considérable de personnes adhérentes à ces associations (cumul de près de 5 millions d'adhérents !) en est la meilleure illustration.

Finalement, une forte revendication d'utilité sociale, le taux important de ressources marchandes, l'existence très répandue d'aides publiques et la place non négligeable du bénévolat rattachent ces associations au modèle de l'économie solidaire, fondée sur une hybridation entre trois principes de comportement économique : principe de marche, principe de redistribution, principe de réciprocité²⁰.

La situation de la plupart des associations culturelles employeurs reste toutefois très précaire. Plusieurs indices en sont la preuve : l'importance des contrats aidés, les souhaits d'augmentation des budgets pour un fonctionnement « normal », le très fort taux de temps partiels ou de contrats courts, les propos recueillies quant aux difficultés qu'elles rencontrent... Une attention particulière pourrait être portée aux associations de moins de 50 000 €. Un nombre important d'entre elles devraient être en grande difficulté pour conserver un volume d'emploi salarié dans les prochaines années. Il conviendrait de réfléchir à comment accompagner ces associations, souvent très jeunes, particulièrement au moment où elles embauchent leur premier salarié. Le nombre d'associations culturelles employeurs est en constante croissance (+ 26% entre 1999 et 2005) sans que le volume total d'emploi n'augmente²¹. Ce constat d'atomisation du secteur doit interroger les acteurs et leurs partenaires.

Toutes ces caractéristiques communes ne doivent pas faire oublier que les associations culturelles employeurs ne forment pas un ensemble homogène et peuvent même avoir des fonctionnements très singuliers. Par exemple, entre les radios associatives qui bénéficient pour une grande part de leurs ressources d'un Fonds de soutien, les compagnies de spectacle vivant qui fonctionnent de façon importante avec des contrats de travail d'un type particulier (Contrat de travail à durée déterminée d'usage pour l'intermittence) ou les lieux de diffusion qui bénéficient d'un label de l'Etat (les scènes nationales par exemple qui sont quasiment toutes des associations), les modèles économiques sont difficilement comparables.

L'enquête a illustré cette diversité à travers de grandes fonctions (Création, Ateliers-cours, Diffusion, Autres), et des niveaux de budget (moins de 50 k€ de budget, entre 50 et 200 k€ de budget, plus de 200 k€ de budget).

Les différents types d'associations regroupées dans la catégorie "Autres" (médias associatifs, valorisation du patrimoine, services-prestations aux artistes ou aux

²⁰ Voir notamment à ce sujet l'ouvrage « Pour une autre économie de l'art et de la culture » sous la direction de Bruno Colin et Arthur Gautier, parution octobre 2008, Editions Eres.

²¹ Viviane Tchernonog. Ibid.

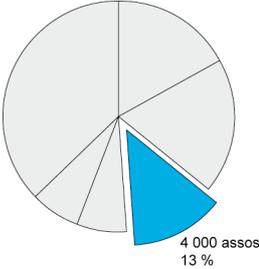
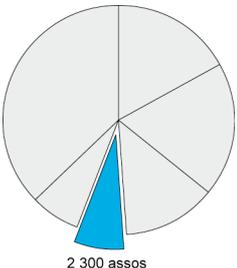
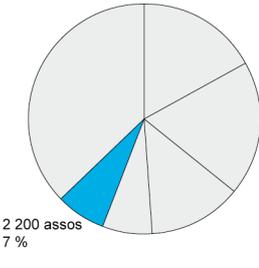
structures culturelles, producteurs ou éditeurs, bibliothèques, agences) ne représentaient pas un poids suffisant dans notre enquête pour faire l'objet d'analyses statistiques précises et mériteraient certainement d'autres investigations.

Les autres catégories dégagées sont plus homogènes et l'enquête donne des bases solides pour aboutir à des prolongements quantitatifs et qualitatifs, sachant que si la catégorie des structures de création ou des structures de diffusion ont fait l'objet de beaucoup d'investigations²², le champ des structures d'ateliers-cours reste largement à défricher, alors qu'il représente une part considérable du nombre d'associations culturelles employeurs (environ le tiers). Le tableau final ci-dessous donne ainsi les caractéristiques essentielles de cinq grands types d'associations qui représentent les deux tiers des associations culturelles employeurs.

Ces catégories nous paraissent essentielles à étudier dans le cadre de dispositifs de développement ou de soutien au secteur associatif (politiques régionales d'aide à l'emploi ou DLA par exemple). Par exemple, Opale, dans le cadre de sa mission d'animation du Cnar Culture, ne manquera pas de faire le lien entre les résultats de l'enquête et les formes d'accompagnement du secteur associatif culturel employeur par les DLA.

Deux tiers des associations culturelles employeurs relèvent de 5 grands types	
<p>5 300 associations 17 % de l'ensemble</p>	<p><u>Associations de création, moins de 200 000€ de budget</u></p> <p><u>Qui sont-elles</u> : Essentiellement des compagnies de spectacle vivant (théâtre, arts de la rue et du cirque, danse), mais aussi des ensembles vocaux et instrumentaux, des groupes de musiques, des collectifs d'artistes plasticiens.</p> <p><u>Caractéristiques de l'emploi</u> : 56% du volume d'emploi salarié concerne des intermittents (CDDU). L'emploi est très dispersé (7 salariés pour 1 ETP).</p> <p><u>Noyau central de l'association</u> : Ces associations ont pratiquement toutes une direction artistique, assurée par des bénévoles pour les plus petites structures mais le souvent assumée par des intermittents. Les autres fonctions importantes pour ces associations sont sur de l'administration ou de la technique.</p> <p><u>Budget moyen</u> : 57 000 €.</p> <p><u>Ressources</u> : Ressources propres très importantes de l'ordre de 60% des ressources totales, surtout des ventes de spectacle. Faible soutien public pour les plus petites associations. Soutien au niveau régional ou de l'Etat plus important à mesure que le budget augmente.</p>
<p>6 000 assos 19 %</p>	<p><u>Associations d'ateliers-cours, moins de 50 000€ de budget</u></p> <p><u>Qui sont-elles</u> : Associations qui proposent des ateliers de pratique artistique, la plupart du temps sans que l'association ne possède elle-même de locaux : cours de théâtre ou de musique, intervention pour des publics scolaires etc...</p> <p><u>Caractéristiques de l'emploi</u> : Très peu de salariés (moins d'1 ETP par association) souvent en CDD et parfois en contrat aidé. Le volume de bénévolat représente 30 % du volume totale de travail.</p>

²² Cf. par exemple en ne considérant que les enquêtes menées par Opale : les consultations des compagnies de danse et de théâtre en Ile-de-France, le rapport de branche des la Convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles, l'étude sur les compagnies itinérantes, le travail sur les emplois-jeunes dans les lieux de musiques actuelles.

	<p>Noyau central de l'association : Les membres du bureau semblent essentielles ici. Les autres personnes centrales se situent sur des fonctions d'animation ou de formation. Pour une partie, ces fonctions liées directement à l'activité, sont assurées par des bénévoles.</p> <p>Budget moyen : 25 000 €.</p> <p>Ressources : Les ressources propres représentent 44% des ressources totales. Pour les associations qui ont un emploi aidé, l'aide à l'emploi représente une part très importante des ressources.</p>
 <p>4 000 assos 13 %</p>	<p>Associations d'ateliers-cours, entre 50 000 et 200 000€ de budget</p> <p>Qui sont-elles : Comme les précédentes, ces structures proposent des ateliers de pratique artistique. On trouve néanmoins ici plus de structures qui disposent de locaux en propre (parfois mis à disposition) et peuvent ainsi avoir le titre d'écoles (école de cirque, école de musique...). On trouve également ici des structures d'animation socioculturelles très implantées sur leur territoire. Le nombre d'adhérents de ces associations est très important, avec une moyenne de 155 adhérents par association.</p> <p>Caractéristiques de l'emploi : Ces structures disposent en moyenne de 3 ETP, et pratiquement toujours d'un emploi permanent en CDI. On trouve également beaucoup de contrats dans cette catégorie.</p> <p>Noyau central de l'association : Le volant de bénévoles reste très important. Les personnes chargées des actions pédagogiques sont davantage des professionnels salariés que des bénévoles.</p> <p>Budget moyen : 100 000 €.</p> <p>Ressources : 50 % de ressources propres (adhésions et recettes des ateliers, prestations) et soutien public important surtout des villes. Les trois quarts de ces associations bénéficient d'aides de villes.</p>
 <p>2 300 assos 7 %</p>	<p>Associations de diffusion, entre 50 000 et 200 000€ de budget</p> <p>Qui sont-elles : Associations organisant des événements culturels sans disposer de lieux (concerts, cinéma itinérant, spectacles, expositions...), festivals plutôt d'envergure régionale, petits lieux de diffusion de spectacle.</p> <p>Caractéristiques de l'emploi : Nombre important de bénévoles : le volume de travail bénévole représente 38% du volume total de travail. 2 ETP en moyenne par association plutôt en CDI, avec un nombre non négligeable de contrats aidés.</p> <p>Noyau central de l'association : Les bénévoles sont présents sur toutes les fonctions (direction, artistique, administration, communication, accueil...). Pour les associations liées au spectacle vivant, les fonctions techniques ou artistiques peuvent être assurées par des intermittents.</p> <p>Budget moyen : 110 000€ .</p> <p>Ressources : 37 % de ressources propres. Le soutien des collectivités (villes, département, région) est très important, atteignant 40 % du total des ressources.</p>
 <p>2 200 assos 7 %</p>	<p>Associations de diffusion, plus de 200 000€ de budget</p> <p>Qui sont-elles : Equipements culturels de diffusion (salle de concerts, centres culturels, théâtres...) parfois à la jauge importante. Festivals d'envergure transrégionale ou nationale.</p> <p>Caractéristiques de l'emploi : Nombre très important de salariés par rapport aux autres catégories (8 ETP en moyenne), essentiellement en CDI. Le nombre de bénévoles est également très important (20 % du nombre total de bénévoles des associations culturelles employeurs se trouve dans cette catégorie), notamment pour des fonctions d'accueil du public.</p>

	<p><u>Noyau central de l'association</u> : Ces associations disposent pratiquement toutes d'un directeur ou d'un responsable salarié. On trouve également très souvent des salariés sur des fonctions d'administration, de communication et sur des fonctions techniques. Elles ont enfin plus de personnes actives que les autres catégories sur des fonctions de « médiateur » ou de « développement-coordination de projet »</p> <p><u>Budget moyen</u> : 622 000 €</p> <p><u>Ressources</u> : Ressources propres moins importantes que pour les autres catégories (29%). Soutien très fort des villes (29% des ressources totales) et pour les structures les plus importantes soutien important de l'Etat. 44% de ces structures bénéficient d'un conventionnement public pluriannuel.</p>
--	---

Annexes

1. Index des tableaux
2. Représentativité de l'enquête et redressement de l'échantillon
3. Questionnaire renseigné par les associations

Annexe 1. Index des tableaux

Tableau 1 : Les associations culturelles employeurs en 13 grands types.....	15
Tableau 2 : Les masses salariales des 13 grands types d'associations culturelles employeurs.....	16
Tableau 3 : Les associations culturelles employeurs par grands types et budgets.....	17
Tableau 4 : Les associations culturelles employeurs par domaine artistique.....	19
Tableau 5 : Domaine artistique par fonction de l'association.....	20
Tableau 6 : Budgets cumulés des associations employeurs par domaine artistique.....	20
Tableau 7 : Codes APE.....	21
Tableau 8 : Année de création.....	23
Tableau 9 : Année d'embauche d'un 1 ^{er} salarié.....	24
Tableau 10 : Adhésion à un groupement d'association.....	25
Tableau 11 : Nombre d'adhérents.....	26
Tableau 12 : Le noyau central des personnes actives dans les associations culturelles employeurs.....	27
Tableau 13 : Nombre de salariés et d'ETP.....	28
Tableau 14 : Répartition du volume d'emploi salarié.....	29
Tableau 15 : Répartition des associations en fonction du nombre d'ETP.....	30
Tableau 16 : Nombre d'ETP selon la typologie des associations culturelles employeurs.....	30
Tableau 17 : % d'associations avec au moins une heure de bénévolat déclarée dans l'année.....	31
Tableau 18 : Nombre de bénévoles et ETP bénévole.....	32
Tableau 19 : Part du volume de travail bénévole dans le volume total de travail.....	33
Tableau 20 : Salariés du noyau central et contrats aidés.....	35
Tableau 21 : Fonctions des personnes actives dans le noyau central.....	36
Tableau 22 : Fonctions par statut.....	37
Tableau 23 : Genre des personnes actives dans le noyau central.....	37
Tableau 24 : Genre des personnes actives dans le noyau central par fonction exercée.....	38
Tableau 25 : Age moyen des personnes actives dans le noyau central.....	38
Tableau 26 : Budget des associations culturelles employeurs.....	39
Tableau 27 : Répartition des types d'associations par catégories budgétaires.....	40
Tableau 28 : Évolution du budget moyen entre 2006 et 2007.....	41
Tableau 29 : Proportion des charges de personnel dans budget.....	42
Tableau 30 : Proportion des ressources propres dans les ressources courantes.....	43
Tableau 31 : Composition des ressources avec le détail des financements publics.....	44
Tableau 32 : Structures qui bénéficient de subventions des villes.....	44
Tableau 33 : Conventions pluriannuels.....	45
Tableau 34 : Estimation d'évolution de l'activité sur les 3 prochaines années.....	46
Tableau 35 : Augmentation souhaitée de budget pour un fonctionnement « normal ».....	48
Tableau 36 : Estimation de l'organisation future du travail en cas d'augmentation d'activité.....	49

Annexe 2. Représentativité de l'enquête et redressement de l'échantillon

Représentativité par rapport à l'implantation géographique

Sur le plan de l'implantation régionale, on observe un équilibre satisfaisant entre notre échantillon et les trois statistiques présentées : l'enquête CNRS, l'enquête du Cerphi qui présente la répartition régionale de l'ensemble des associations employeurs²³ et la répartition régionale de la population française selon le recensement de 1999. Il n'existe pas de grands déséquilibres entre ces quatre sources. Notre enquête a simplement tendance à légèrement sur-représenter des « petites » régions (en termes de population) comme le Limousin par rapport aux trois premières régions françaises que sont l'Île-de-France, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côtes d'Azur.

	Enquête Opale 2007	Enquête CNRS 2005	CerPhi 2005	Population
Île-de-France	15,1 %	17 %	16,1 %	18 %
Rhône-Alpes	8,7 %	12 %	10,5 %	10 %
Midi-Pyrénées	7,1 %	7 %	5,5 %	4 %
Aquitaine	6,9 %	3 %	5,3 %	5 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6,3 %	9 %	8 %	8 %
Nord-Pas-de-Calais	6,3 %	2 %	4,7 %	7 %
Languedoc-Roussillon	5,7 %	4 %	5,4 %	4 %
Bretagne	5,1 %	6 %	5,2 %	5 %
Centre	4,8 %	6 %	4 %	4 %
Pays de la Loire	4,7 %	6 %	6,3 %	6 %
Poitou-Charentes	4,1 %	7 %	2,8 %	3 %
Lorraine	3,1 %	3 %	3 %	4 %
Limousin	3,0 %	1 %	1,2 %	1 %
Bourgogne	3,0 %	1 %	2,6 %	3 %
Picardie	2,5 %	2 %	2,4 %	3 %
Auvergne	2,5 %	1 %	2,4 %	2 %
Basse-Normandie	2,2 %	3 %	2,7 %	2 %
Franche-Comté	2,1 %	3 %	1,8 %	2 %
Alsace	1,7 %	1 %	2,2 %	3 %
Haute-Normandie	1,7 %	3 %	2,5 %	3 %
Champagne-Ardenne	1,5 %	3 %	2 %	2 %
Dom	0,9 %		1,5 %	
Corse	0,4 %		0,5 %	
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

Représentativité par rapport à l'année de création

Nous disposons pour ce critère de représentativité des données de l'enquête CNRS et on peut observer une bonne tenue de notre échantillon, compte tenu du fait que les associations qui le composent sont automatiquement plus jeunes en raison d'une

²³ MALET Jacques dir. La France associative en mouvement, troisième édition. CerPhi / Juris associations. 2005. http://www.cerphi.org/pdf_publications/LaFranceAssociativeEnMouvement2005.pdf.

différence de trois ans dans le recueil des données (2008 pour Opale, 2005 pour le CNRS).

	Fréquence enquête Opale (effectif = 798)	Fréquence enquête CNRS (effectif = 463)
Moins de 1951	2 %	5 %
1951-1970	4 %	8 %
1971-1980	8 %	12 %
1981-1990	22 %	30 %
1991-2000	38 %	35 %
2001 et plus	26 %	10 %
Total	100 %	100 %

Représentativité par rapport au budget et aux types d'associations culturelles

C'est sur ce point que les deux échantillons sont les plus éloignés. Les associations enquêtées par le CNRS ont des budgets moins conséquents : 57 % ont un budget inférieur à 50 000 € contre 23 % pour les associations que nous avons enquêtées.

	Fréquence enquête Opale (effectif = 807)	Fréquence enquête CNRS (effectif = 504)
Moins de 5000€	1 %	10 %
de 5000€ à moins de 10 000€	3 %	10 %
de 10 000€ à moins de 50 000€	19 %	37 %
de 50 000€ à moins de 100 000€	21 %	15 %
de 100 000€ à moins de 200 000€	23 %	14 %
de 200 000 à moins de 500 000€	19 %	10 %
500 000 et plus€	14 %	4 %
Total	100 %	100 %

Budget = Total des ressources courantes, hors investissement et ressources exceptionnelles. Exercice 2007 pour l'enquête Opale et exercice 2005 pour l'enquête Matisse.

Ces différences budgétaires sont avant tout liées au profil des associations enquêtées. En effet, avec le concours de Viviane Tchernonog, nous avons pu caractériser les associations culturelles employeurs qu'elle a interrogées en fonction d'une nomenclature par fonction principale de l'association (lieu de diffusion, compagnie, écoles...), présentée dans le premier chapitre, que nous utilisons régulièrement dans nos travaux. Nous avons par exemple appliqué cette nomenclature à environ 3700 associations culturelles qui ont été accueillies par un Dispositif local d'accompagnement (DLA), recensées par la base ENEE²⁴. Ces associations sont dans leur quasi-totalité des associations employeurs. Nous disposons donc de trois échantillons d'associations employeurs (enquête Opale, enquête CNRS, base ENEE) où nous avons appliqué manuellement²⁵ cette nomenclature. Notons de surcroît que,

²⁴ Voir à ce sujet le Panorama « associations culturelles et emploi ».

²⁵ Pour la base ENEE, nous disposions du nom des associations et le travail a consisté à effectuer des recherches à partir de nos bases de données documentaires et sur Internet, pour déterminer le type le plus pertinent (90 % d'associations où la nomenclature a pu être appliquée). Pour notre enquête, les associations avaient à renseigner un librement un petit texte de présentation de leurs activités, et le recodage s'est fait principalement à partir de ce texte (99 % d'application de la nomenclature). Pour la base CNRS, nous avons eu accès aux données anonymisées. Le

dans la mesure où les associations de la base ENEE ont reçu le questionnaire, 338 associations d'entre elles ont répondu à notre enquête. Il est important préciser que par rapport à notre nomenclature, ces 338 associations sont représentatives de la base ENEE dans son ensemble.

Par rapport à la nomenclature, les trois échantillons diffèrent assez fortement sur le type « Organisation d'atelier-écoles » (42,5 % des structures sur l'échantillon CNRS, 10 % sur l'échantillon Opale, 17 % pour l'échantillon ENEE) et sur les trois types liés à la diffusion (lieux de diffusion, diffusion itinérante, festivals) : 10 % pour l'échantillon CNRS, 25 % pour les échantillons Opale et ENEE.

	Opale (effectif = 804)	ENEE (effectif = 3636)	CNRS (effectif = 517)
Collectif, groupe, compagnie, ensemble	28,5 %	21,1 %	21,2 %
Diffusion régulière dans un lieu	16,2 %	12,1 %	2,8 %
Événement régulier - festival	5,8 %	7,1 %	0,6 %
Organisation ponctuelle d'événements, diffusion itinérante	5 %	3 %	6,3 %
Organisation d'ateliers de pratiques artistiques, cours, école	10,1 %	16,9 %	42,5 %
Animation socioculturelle	8,6 %	12,5 %	7,3 %
Musée, écomusée, musée de société	1,2 %	3,2 %	1,5 %
Animation, sensibilisation, sauvegarde du patrimoine	3 %	5,1 %	9,3 %
Bibliothèque, médiathèque, artothèque, conservation	0,4 %	1,4 %	1,7 %
Production - édition	1,7 %	2,6 %	0,6 %
Promotion de la culture, médias	8,3 %	6,8 %	4,1 %
Services aux artistes ou structures culturelles	9,8 %	6,8 %	1,5 %
Agences locales, régionales ou nationales	1,4 %	1,3 %	0,4 %
Total	100 %	100 %	100 %

Cette différence est importante car elle joue fortement sur la taille des associations. Ainsi, comme nous le verrons, les structures de diffusion ont en moyenne un budget plus important que les structures consacrées à la formation ou à la sensibilisation. Ce sont ces différences de profils entre les associations des deux échantillons qui expliquent le mieux les différences de budget constatées. Les deux tableaux suivants en sont une illustration. En comparant la répartition des associations dans les deux échantillons sur deux fonctions précises que sont les associations d'ateliers de pratiques artistiques et les lieux de diffusion permanents, les écarts budgétaires entre les deux échantillons sont fortement réduits, même si les associations enquêtées par le CNRS conservent un poids budgétaire moyen moins important que les associations que nous avons enquêtées.

Associations d'ateliers de pratiques artistiques, écoles	Moins de 10000€	10 000 à moins de 50 000€	50 000 à moins de 100 000€	100 000 à moins de 200 000€	200 000 à moins de 500 000€	500 000€ et plus	Total
	Enquête CNRS	18%	44%	18%	10%	7%	3%
Enquête Opale	2%	31%	23%	25%	14%	5%	100%

Lieux de diffusion permanent	Moins de 10000€	10 000 à moins de 50 000€	50 000 à moins de 100 000€	100 000 à moins de 200 000€	200 000 à moins de 500 000€	500 000€ et plus	Total
	Enquête CNRS	0%	38%	8%	8%	15%	31%
Enquête Opale	0%	9%	9%	16%	28%	38%	100%

Redressement pour corriger la représentativité

C'est surtout d'un point de vue de la taille budgétaire des associations que notre échantillon semble manquer de représentativité. Les « petites » associations culturelles employeurs sont sous-représentées.

Comme nous avons vu que le niveau budgétaire était corrélé au type d'associations, nous avons effectué un redressement selon les 13 types d'associations et trois classes budgétaires (moins de 50k€, entre 50 et 200k€, plus de 200 k€) sur la base de l'échantillon CNRS (463 structures) à laquelle nous avons ajouté les associations ayant répondu à notre enquête et présentes dans la base ENEE (336 structures), soit un total de 799 structures.

Dans la mesure où l'échantillon CNRS est plus important en effectifs (58 % de l'ensemble), il contribue légèrement plus au redressement que l'échantillon Opale-DLA.

Le résultat de ce redressement est le suivant :

Redressement selon 29 catégories d'associations culturelles	Echantillon de départ (enquête Opale)		Echantillon redressé			
	NB	%	NB CNRS	NB Enee Opale	Total	%
Ateliers < à 50000	27	3,4 %	14	123	137	17,2 %
Ateliers de >=50000 à 200000	39	4,8 %	24	56	80	10,1 %
Ateliers de >=200000	15	1,9 %	9	18	27	3,4 %
Diffusion régulière dans un lieu : < à 50000	11	1,4 %	3	5	8	1,0 %
Diffusion régulière dans un lieu : de >=50000 à 200000	33	4,1 %	22	2	24	3,0 %
Diffusion régulière dans un lieu : de >=200000	86	10,7 %	25	6	31	3,9 %
Événement régulier, festival : < 50000	7	0,9 %	2	1	3	0,4 %
Événement régulier, festival : de >=50000 à 200000	14	1,7 %	10	2	12	1,5 %
Événement régulier, festival : de >=200000	26	3,2 %	13		13	1,6 %
Événements ponctuels, diffusion itinérante : de < 50000	14	1,7 %	7	13	20	2,5 %
Événements ponctuels, diffusion itinérante : de >=50000 à 200000	14	1,7 %	4	12	16	2,0 %
Événements ponctuels, diffusion itinérante : de >=200000	12	1,5 %	5	4	9	1,1 %
Service aux artistes ou structures culturelles : de < 50000	18	2,2 %	8	3	11	1,4 %
Service aux artistes ou structures culturelles : de >=50000 à 200000	40	5,0 %	16	1	17	2,1 %
Service aux artistes ou structures culturelles : de >=200000	21	2,6 %	6	3	9	1,1 %

Animation du patrimoine : de < 50000	8	1,0 %	7	26	33	4,1 %
Animation du patrimoine : de >=50000 à 200000	9	1,1 %	6	12	18	2,2 %
Animation du patrimoine : de >=200000	7	0,9 %	2	5	7	0,9 %
Collectif, groupe, compagnie, ensemble : < 50000	71	8,8 %	12	62	74	9,3 %
Collectif, groupe, compagnie, ensemble : de >=50000 à 200000	109	13,5 %	42	18	60	7,6 %
Collectif, groupe, compagnie, ensemble : de >=200000	49	6,1 %	26	18	44	5,5 %
Promotion de la culture, médias : < 50000	3	0,4 %	3	6	9	1,1 %
Promotion de la culture, médias : de >=50000 à 200000	52	6,4 %	24	12	36	4,5 %
Promotion de la culture, médias : de >=200000	12	1,5 %	4	1	5	0,6 %
Animation socioculturelle : de < 50000	17	2,1 %	1	15	16	2,0 %
Animation socioculturelle : de >=50000 à 200000	29	3,6 %	12	11	23	2,9 %
Animation socioculturelle : de >=200000	23	2,9 %	11	8	19	2,4 %
Production - édition : de < 50000	5	0,6 %	2	1	3	0,4 %
Production - édition : de >=50000 à 200000	7	0,9 %	3	2	5	0,6 %
Production - édition : de >=200000	2	0,2 %	1		1	0,1 %
Agences : < 50000	0	0,0 %		1	1	0,0 %
Agences : de >=50000 à 200000	1	0,1 %	1		1	0,2 %
Agences : de >=200000	10	1,2 %	1	1	2	0,2 %
Musée, écomusée, musée de société : de < 50000	3	0,4 %	3	3	6	0,7 %
Musée, écomusée, musée de société : de >=50000 à 200000	4	0,5 %	2	4	6	0,7 %
Musée, écomusée, musée de société : de >=200000	3	0,4 %	2		2	0,2 %
Bibliothèque, conservation... : < 50000	1	0,1 %	1	5	6	0,7 %
Bibliothèque, conservation... : de >=50000 à 200000	2	0,2 %	2	3	5	0,6 %
Bibliothèque, conservation... : de >=200000	0	0,0 %	336	463	799	0,0 %
	807	100 %	14	123	137	100 %

Les deux tableaux suivants illustrent les différences entre l'échantillon de départ et le redressement selon les types d'associations culturelles employeurs et les catégories budgétaires.

Comparaison entre l'échantillon de départ et le redressement selon les types d'associations culturelles employeurs	Echantillon de départ	Echantillon redressé
Collectif, groupe, compagnie, ensemble	28 %	21 %
Diffusion régulière dans un lieu	16 %	11 %
Evenement régulier - festival	6 %	6,5 %
Organisation ponctuelle d'événements, diffusion itinérante	5 %	3 %
Organisation d'ateliers de pratiques artistique, cours, école	10 %	20 %
Animation socioculturelle	9 %	12 %
Musée, écomusée, musée de société	1 %	3 %
Animation, sensibilisation, sauvegarde du patrimoine	3 %	6 %
Bibliothèque, médiathèque, artothèque, conservation	0,5 %	1,5 %
Production - édition	2 %	2,5 %
Promotion de la culture, médias	8 %	6,5 %
Services aux artistes ou structures culturelles	10 %	6 %
Agences locales, régionales ou nationales	1 %	1 %
Total	100 %	100 %

Comparaison entre l'échantillon de départ et le redressement selon la répartition des associations culturelles par classes de budget	Echantillon de départ	Echantillon redressé
Moins de 5000€	1 %	9 %
de >=5000€ à 10 000€	3 %	10 %
de >=10 000€ à 50 000€	19 %	37 %
de >=50 000€ à 100 000€	21 %	16 %
de >=100 000€ à 200 000€	23 %	14 %
de >=200 000€ à 500 000€	19 %	10 %
de >=500 000€	14 %	4 %
Total	100 %	100 %

Annexe 3. Questionnaire renseigné par les associations

Enquête nationale auprès des associations culturelles

Pour approfondir la connaissance de notre secteur

Cette enquête est conduite par notre association, Opale, organisme indépendant partenaire de 35 fédérations associatives. L'objectif est de recueillir un minimum de données fiables sur les réalités de l'activité et de l'emploi dans le secteur culturel associatif. Les données nominatives demandées serviront uniquement à entretenir le contact avec vous. Aucune mention des données individuelles ne sera effectuée. Pour obtenir plus d'informations sur Opale et répondre au questionnaire en ligne, rendez-vous sur notre site Internet <http://www.culture-proximite.org>.

Les données demandées concernent l'activité 2007. Merci de renseigner l'ensemble des questions même de manière estimée si vous ne disposez pas des chiffres exacts ou définitifs.

Si vous êtes membres d'une fédération affiliée à l'Ufisc ou à la Cofac, merci de ne pas répondre tout de suite à ce questionnaire. Vous serez contactés ultérieurement.

Questionnaire à renvoyer à : Opale - 45 rue des 5 diamants 75013 Paris (Tel. : 01 45 65 20 00)
Le renseigner de préférence sur Internet : <http://enquete.culture-proximite.org>

1/5 Identité

Nom de l'association	<input type="text"/>		
Sigle	<input type="text"/>		
Nom usuel (nom d'un lieu de spectacle par ex.)	<input type="text"/>		
Code postal	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
Téléphone	<input type="text"/>		
E-mail	<input type="text"/>		
Site Internet	<input type="text" value="http://"/>		
Nom de la personne qui répond au questionnaire	<input type="text"/>	Fonction	<input type="text"/>
Nombre d'adhérents de l'association	<input type="text"/>	Année de création	<input type="text"/>
Année où l'association a embauché son 1 ^{er} salarié	<input type="text"/>	Code APE (Naf)	<input type="text"/>
Convention collective appliquée par l'association	<input type="text"/>		
Si votre association est membre d'une ou plusieurs organisations professionnelles (fédération, syndicat...), veuillez indiquer le nom de celles auxquelles vous avez réglé une cotisation en 2007	Organisation 1	<input type="text"/>	
	Organisation 2	<input type="text"/>	
	Organisation 3	<input type="text"/>	

2/5 Activités

Veillez donner une rapide description permettant de caractériser votre activité (réponse impérative).
 Exemples : « Compagnie de théâtre en milieu rural avec une forte activité d'ateliers de pratiques amateurs » ;
 « Salle de concerts musicales actuelles aux multiples activités : diffusion, répétition, accompagnement, enregistrement, soutien aux groupes locaux » ; « Écomusée sur 2 sites accueillant 13 000 visiteurs par an. Visites guidées, animation, prestation pour des collectivités (mise en place de chemins historiques...) »

Selon vous, votre activité sur les 3 prochaines années va :

<input type="checkbox"/> Beaucoup augmenter	<input type="checkbox"/> Beaucoup baisser
<input type="checkbox"/> Un peu augmenter	<input type="checkbox"/> Un peu baisser

3/5 Personnes actives dans l'association

Indiquez ci-dessous pour les CDI, les CDD hors intermittents, les intermittents (CDDU), les mises à disposition et les bénévoles, le total des heures rémunérées dans l'année (pour les bénévoles, mettre le total des heures de bénévolat) OU le nombre d'équivalent temps plein si cela vous est plus facile (un équivalent temps plein correspondant à environ 1800 heures rémunérées dans l'année).

	Nombre de personnes concernées en 2007	Total des heures 2007	ou	Nombre d'équivalent temps plein (ETP)
CDI	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	ou	<input style="width: 100%;" type="text"/>
CDD hors intermittents	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	ou	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Intermittents (CDDU)	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	ou	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Mises à disposition	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	ou	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Bénévoles	<input style="width: 100%;" type="text"/>	<input style="width: 100%;" type="text"/>	ou	<input style="width: 100%;" type="text"/>

Selon vous, combien de personnes constituaient en 2007 le **NOYAU CENTRAL** de votre association, c'est-à-dire sans lesquelles il vous serait impossible d'assurer la permanence de vos activités (qu'il s'agisse de salariés, de bénévoles, de personnel mis à disposition...) :

Veillez détailler les caractéristiques de ces personnes (si le noyau central est supérieur à 10, choisir les personnes les plus significatives) :

Statut de la personne. Choisir parmi cette liste : Salarié en CDI, intermittent (CDDU), salarié CDD, salarié dans une autre structure, mis à disposition, bénévole membre du CA, autre bénévole, volontaire associatif, artiste en droits d'auteur, travailleur indépendant, autre.	Fonction, intitulé du poste	Sexe	Année de naissance	Heures de travail dans l'année. (1 mois = 150h)	Si contrat aidé précisez (emploi-jeune, CAE, emploi-tremplin...)
1-		F <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/>			
2-		F <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/>			
3-		F <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/>			
4-		F <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/>			
5-		F <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/>			
6-		F <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/>			
7-		F <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/>			
8-		F <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/>			
9-		F <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/>			
10-		F <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/>			

Éventuels commentaires que vous souhaiteriez rajouter sur les salariés et bénévoles de votre association

4/5 Moyens budgétaires

Veillez préciser le montant même approximatif de vos budgets 2007 et 2006. On entend par budget annuel le total des charges d'exploitation (total comptes 6)

Budget réalisé 2007
(estimation en €)

Budget réalisé 2006
(en euros)

Montant des charges de personnel 2007 (salaires et charges, total comptes 64)

Veillez dresser le tableau de vos ressources courantes en 2007, hors ressources exceptionnelles, hors subventions d'investissement et hors report à nouveau.

	Montant en euros	
RESSOURCES PROPRES		
Cotisations des membres et dons des particuliers		
Mécénat, fondations		Dont recettes d'origine publique (prestations vendues à des collectivités...)
Recettes d'activité (ventes, ateliers, billetterie...)		<input type="text"/>
AIDES À L'EMPLOI		
Total des aides à l'emploi (CNASEA, régions...)		
SUBVENTIONS PUBLIQUES HORS AIDES À L'EMPLOI		
Communes (villes, communautés de communes, agglomérations)		
Département		
Région		Dont ministère de la Culture - Drac
État		<input type="text"/>
Autres subventions publiques		
AUTRES		Précisez lesquelles
Autres ressources courantes		<input type="text"/>
TOTAL RESSOURCES COURANTES 2007		

Avez-vous bénéficié en 2007 de conventions pluriannuelles avec des partenaires publics : Oui Non Avec qui ?

Selon vous, à quelle hauteur devrait se situer votre budget pour un fonctionnement normal de votre structure

5/5 Difficultés et perspectives d'avenir

Si votre activité progressait dans les prochaines années, pensez-vous que cela vous amènerait à augmenter plutôt (classer de 1 à 3 par ordre d'importance, 1 étant le plus important) :

- Le volume de travail salarié
 Le volume de travail bénévole
 La sous-traitance

En quelques mots, pouvez-vous indiquer les principales difficultés rencontrées par votre association pour assurer son activité ? Ses besoins ? Ses perspectives de développement ?

Merci pour votre réponse (de préférence avant le 31 mars 2008).

Questionnaire à renvoyer à : Opale - 45 rue des 5 diamants 75013 Paris (Tel. : 01 45 65 20 00)

Le renseigner de préférence sur Internet : <http://enquete.culture-proximite.org>.

N'hésitez pas à transmettre ce questionnaire autour de vous.

Il est téléchargeable sur <http://enquete.culture-proximite.org>.

Vous pouvez également à cette adresse répondre directement au questionnaire en ligne.

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez des droits d'opposition (art. 26 de la loi), d'accès (art. 34 3° de la loi) et de rectification (art. 36 de la loi) des données vous concernant. Pour exercer ce droit, vous pouvez écrire à Opale - 45 rue des 5 diamants 75013 Paris.

Données de départ et enjeux de cette enquête

Le nombre d'associations culturelles est estimé à 204 800, soit 18,6 % du nombre total d'associations. 31 400 associations culturelles sont employeuses et, en 2005, elles auraient établi 405 000 contrats de travail pour un équivalent de 83 700 temps plein*. Les données sur les associations culturelles qui créent de l'emploi restent toutefois parcellaires et tout un travail reste à mener pour :

- ✗ Faire reconnaître l'importance de notre secteur.
- ✗ Appréhender son ampleur et sa diversité.
- ✗ Vous aider à mieux vous situer.
- ✗ Anticiper certaines évolutions.
- ✗ Renforcer vos arguments de négociation.

C'est le but de cette enquête conduite par l'association Opale, partenaire de 35 fédérations associatives**.

* Ces données proviennent de deux études complémentaires : l'enquête sur les associations réalisée par Viviane Tchernogog et l'étude de Philippe Kaminski sur les associations en France et leur contribution au PIB. Pour plus de détail, lire le premier panorama « Associations culturelles et emploi » que nous avons réalisé : http://www.culture-proximite.org/article.php3?id_article=203.

** Réunies pour la plupart au sein de l'Ufsc (Union fédérale d'intervention des structures culturelles) et la Cofsc (Coordination des fédérations et associations de culture et de communication) : <http://cnar.culture-proximite.org>



Fonds social européen